

G.A. Daniault

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE MENSUEL DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ.

Vol. V No. 2 A. L. Auger, Administrateur.

Berthierville, 15 octobre 1930

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

Pour qui voter ?

Les électeurs du comté de Maskinongé seront appelés, dans quelques jours, à s'élire un député à l'Assemblée législative en remplacement de feu M. Willie Gagnon, l'homme de bien modeste mais combien dévoué, estimé de tous, dont nous pleurons encore la mort prématurée.

Abstraction faite de la personnalité des deux candidats en présence, de leurs qualités et mérites respectifs, une seule question se pose, dans les circonstances, et à laquelle chacun devra répondre le jour du scrutin: l'administration Taschereau mérite-t-elle la confiance populaire dont est honoré le parti libéral depuis plus de trente ans consécutives dans toute la province, et, ses oeuvres n'offrent-elles pas plus de garantie pour l'avenir que le programme qu'invoque pour lui faire la lutte acharnée que l'on sait un homme, M. Houde, qu'un de ses principaux lieutenants, M. William Tremblay, (Maisonneuve) vient de dénoncer, voire de renier publiquement comme son chef?

Dans l'affirmative, c'est votre devoir, électeurs de Maskinongé, de voter pour le candidat libéral, M. J.-L. Thisdel, citoyen à la réputation sans tache et qu s'engage, s'il est élu, à favoriser le développement d'une politique qu'il croit saine, progressive et de réel intérêt national; dans le cas contraire, vous ne devez pas hésiter, mettant toute considération de sympathie ou d'amitié personnelle de côté, à vous rallier à la candidature de son adversaire.

Certes, il serait trop long de vouloir énumérer ici la liste des faits et gestes du présent gouvernement provincial. Un coup d'oeil d'ensemble rétrospectif devrait suffire pour décider du parti auquel accorder son allégeance. Aussi bien nous contenterons-nous de vous demander, du moins pour le moment, d'établir quelques comparaisons d'ordre général, et de conclure ensuite vous-mêmes au double point de vue de vos propres intérêts immédiats et de ceux — du reste les mêmes, en somme, — de toute la province.

Et, tout d'abord, nous vous demandons de songer quelques instants aux multiples transformations heureuses de notre comté depuis seulement dix années, et de ne pas payer d'ingratitude ceux à qui nous devons ces transformations... Tel rapide examen fini, comparez les conditions actuelles de nos routes, de nos écoles, de nos institutions de charité dans la province; nos conditions de vie avec celles d'il y a seulement dix années?

Comparez le nombre et les conditions de nos hôpitaux, cliniques, crèches, sanatoria, etc., avec le nombre et les conditions des établissements du même genre existant il y a seulement dix années? Comparez la somme des octrois du gouvernement aux oeuvres de bienfaisance sociale et autres avec celle qui révèlent les statistiques officielles d'il y a dix années? Comparez l'état de nos écoles du rang et leur nombre avec l'état et le nombre des mêmes écoles d'il y a dix années?

Comparez le nombre de nos écoles normales et techniques, de nos maisons d'enseignement agricole avec celui d'il y a dix années? Com-

parez l'état financier actuel de la province et le montant de ses revenus avec son état financier et le montant de ses revenus d'il y a dix années seulement?...

Et, après avoir établi ces diverses comparaisons — et combien d'autres, si le coeur vous en dit, — dites-nous donc si, réellement, vos taxes furent augmentées proportionnellement aux immenses avantages qui directement découlent de la politique appliquée depuis 1920 par le gouvernement Taschereau?

Dites-nous si vous consentiriez à retourner aux conditions d'existence, c'est-à-dire d'habitation, de travail, de transport que furent celles de vos pères, et si vos fils ne sont pas assurés de mener une existence non seulement plus heureuse encore mais plus facile que la vôtre, grâce à l'instruction qui vous fut plus ou moins refusée pour la plupart et dont ils ont été à même de profiter?

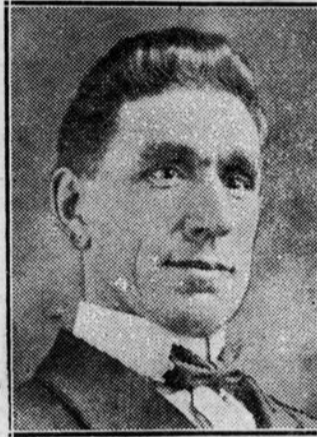
C'est donc que cela a beaucoup changé dans notre bonne vieille province de Québec, et si cela a changé pouvez-vous logiquement, consciencieusement, ne pas en attribuer une large part du mérite à ceux-là qui administrèrent vos affaires publiques?

Qu'il y ait certains mécontentements, que Québec se ressente d'une crise économique dont s'alarment les pays civilisés de la vieille Europe aussi bien que ceux des autres continents, les Etats-Unis d'Amérique surtout, personne n'y contredit. Mais nous vous demandons de dire en toute sincérité quelle est la province ou le pays où vous seriez assurés de vivre une vie plus tranquille, plus normale, plus heureuse, province ou pays où vous seriez prêts à aller élire domicile?...

Nous n'ignorons pas que les adversaires prétendent qu'en renversant le gouvernement Taschereau, ce serait ensuite la transformation de notre province en véritable paradisa terrestre. Il suffirait, à la rigueur, pour juger de la valeur d'une telle personne mirobolante, de considérer les merveilles accomplies par M. Houde, le chef actuel et accidentel du parti conservateur, — pardon, car le "p'tit gars" de Sainte-Marie, autrefois libéral, rougit du mot conservateur, — de l'opposition provinciale, à Montréal depuis avril dernier alors que publiquement il assumait la pleine et entière responsabilité personnelle des actes de la future administration municipale où il compte une importante majorité.

Mais allez l'entendre parler, lisez ses discours dans les journaux. Supprimez-y les insinuations gratuites, les injures souvent grossières, les farces d'un caractère généralement indigne de la part d'un chef, et nous vous défions d'y trouver une seule idée saine ou généreuse, un seul projet de loi précis et susceptible d'ajouter à votre bonheur, à la paix sociale.

Nous irons plus loin. Tous nos ministres, nos hommes publics, à en croire M. Houde, sont des traîtres à leur religion, à leur race, à leur province. Or, encore ici, nous vous défions de nous signaler une seule accusation formelle contre l'un quelconque des membres du gouvernement Taschereau en par-



M. Louis-Joseph Thisdel, candidat libéral dans la présente élection partielle, qui sera tenue dans le comté de Maskinongé, mardi le 4 novembre, est né il y a 44 ans, dans la paroisse de la Rivière-du-Loup, du mariage de Louis Thisdel et de Apolline Gravel. Il commença jeune à s'occuper des choses publiques où il obtint un succès digne d'envie. Il s'est distingué surtout dans l'intérêt qu'il a toujours montré à promouvoir l'agriculture. Il fut conseiller de sa paroisse pendant nombre d'années. En outre d'être maire de sa paroisse depuis huit ans, il est le Préfet du comté depuis quatre ans. Directeur de la Société d'Agriculture et Président de l'Assurance Mutuelle du comté contre le feu. — A toutes ces charges s'ajoutera une autre, celle, mais doublée d'honneur d'être le député du comté de Maskinongé.

ticulier, et cependant le même M. Houde et ses acolytes n'ont à la bouche que les mots de scandales, bandits, voleurs, pourriture, etc.

A ceux qui croient que tenir pareil langage c'est faire de la politique propre, sérieuse, et qui sont satisfaits d'une critique insensée, purement négative quand elle ne donne pas dans les plus basses personnalités, de voter pour le candidat de M. Houde dans la présente élection.

Nous savons d'avance que les honnêtes gens, qui composent la grande majorité de notre population, se rallieront à la candidature de M. J.-L. Thisdel dont le passé personnel aussi bien que celui du parti libéral sont une garantie que nous aurons en notre député de demain un homme désireux de travailler dans les seuls et véritables intérêts supérieurs de nos foyers du comté de Maskinongé et de la province de Québec.

"Le Courrier de Berthierville".

QU'EST-CE DONC QUE CE M. HOUDE ?

Un ami de la "RIPOSTE" qui n'est mêlé directement ni indirectement à la politique active, a bien voulu écrire ses impressions sur M. Camilien Houde que nous reproduisons ci-après. Ceux qui, ayant vécu ou vivant dans l'entourage plus ou moins immédiat du "p'tit gars" de Sainte-Marie, constateront que l'auteur des lignes qui suivent a su comprendre la psychologie de son héros.

Or donc, au dire du journal impartial qu'est le DEVOIR, M. Camilien Houde, pour quelque temps encore maire de Montréal (\$12,000. par année), député de Sainte-Marie (\$2,800) et chef de l'opposition provinciale (\$6,000), est parti en grande campagne électorale. En d'autres termes, le héros de Compton, Richelieu et Montcalm se remet à l'affiche. Pour quelques semaines, nos amis de la cam-

pagne vont jouir du cirque dont les gens de Montréal commencent à se fatiguer, car, au dire même de M. William Tremblay, député conservateur de Maisonneuve, les bouffons ne peuvent garder toujours l'attention de leurs auditeurs; ceux-ci consentent bien à se dilater la rate de temps à autre, mais ils savent que ce n'est pas avec des farces qu'on gagne sa vie et, de plus, que les chefs politiques sont destinés à quelque chose de plus sérieux... Si on consent à les payer grassement, c'est qu'on attend d'eux une somme de travail... constructeur quelconque.

Quelle que soit la valeur respective des candidats, dans les comtés vacants où M. Houde entend faire la lutte, les électeurs auront en définitive à voter pour ou contre lui. Il y a donc lieu d'examiner un peu ce que vaut, au point de vue public, le nouveau messie de l'opposition provinciale. Qu'est-ce donc que ce M. Houde?... Un ambitieux qui tente d'utiliser tous les détails des circonstances pour assurer la réalisation de ses ambitions personnelles. Nous nous expliquons.

Libéral jusqu'alors, M. Houde se rend compte — un peu comme tout le monde, du reste, — en 1923, que, dans certains quartiers de Montréal, un courant de mécontentement règne contre son parti, qui vient de voter la Loi des Liçueurs. Il se présente comme candidat conservateur, — pardon, — oppositionniste dans la division Sainte-Marie où il est élu. Deux ans après, le même procédé lui faisait poser sa candidature contre M. Médéric Martin, devenu impopulaire. Pour se faire élire maire, il se borne à promettre qu'il ne restera que deux ans à l'hôtel de ville, après quoi il cédera la place à un candidat de langue anglaise. Puis vient la grande machination de la convention conservatrice qui le porte à la direction de son parti d'adoption, cela à la suite d'une manoeuvre qui avait tout réglé avant le départ des délégués du district de Montréal pour Québec.

C'est ce même flair qui lui permet (à suivre sur la page quatre.)

L'hon. M. Taschereau à Louiseville

Dimanche, le 2 novembre, à 2hrs p.m., aura lieu à Louiseville une grande assemblée de M. L.-J. Thisdel, candidat du gouvernement, à laquelle l'hon. M. Taschereau sera présent ainsi que plusieurs députés à la législature.

REMERCIEMENTS DE M. J.-C.-F. DESJARLAIS

Demande aux électeurs de Maskinongé d'appuyer M. L.-J. Thisdel

REPOSE CONFORME

En réponse à la manifestation de confiance des électeurs du comté, qui voulaient présenter sur les rangs M. J.-C.-F. Desjarlais, comme candidat libéral, ce dernier remercie les électeurs de leur confiance et leur demande de donner à M. Thisdel, le même appui qu'ils lui auraient donné. Voici le texte de la lettre de M. Desjarlais:

Maskinongé, le 14 oct., 1930. Aux électeurs du comté de Maskinongé.

Comme j'avais promis à mes amis qui m'ont manifesté leur confiance en me demandant de me présenter comme candidat libéral de donner ma réponse aussitôt que la date de l'élection serait connue, je dois d'abord remercier les électeurs du comté, et spécialement ceux de ma paroisse, pour leur confiance à mon égard et vous déclare que ma réponse est conforme à l'attitude que j'ai prise à la convention de supporter le candidat choisi qui est M. L.-J. Thisdel.

Conformément à cette décision, je donne tout mon appui au candidat du gouvernement et demande à mes amis de donner à M. Thisdel le même appui qu'ils m'auraient donné à moi-même.

Bien à vous,
(Signé) J.-C.-F. Desjarlais.
(Vraie copie).

Liste des députés de Maskinongé à la Législature de Québec depuis la Confédération:

	Majorité.
1867 Désaulniers, A.-L. (C)...	108
1871 Houde, Moise, (L)...	171
1875 Houde, Moise, (L)...	246
1878 Caron, Ed., (C)...	264
1881 Caron, Ed., (C)...	623
1886 Caron, Ed., (C)...	65
1888 Legris, Jos.-H. (N)...	58
1890 Lessard, Joseph, (C)...	41
1892 Caron, Hector, (C.-I.)...	25
1897 Caron, Hector (In.)...	463
1900 Caron, Hector, (In.)...	Accl.
1904 Lafontaine, G. (C)...	74
1904 Lafontaine, G. (C)...	252
1908 Lafontaine, G., (C)...	88
1912 Tourville, R., (L)...	87
1916 Tourville, R., (L)...	372
1919 Tourville, R., (L)...	725
1923 Tourville, R., (L)...	203
1927 Gagnon, J.-W. (L)...	539

Liste des assemblées de M. L.-J. Thisdel, candidat libéral dans le comté de Maskinongé.

28 octobre, nomination à Louiseville, ..	2 hrs p.m.
29 octobre, St-Léon ..	2 hrs p.m.
29 octobre, Ste-Angèle ..	8 hrs p.m.
30 octobre, St-Paulin, ..	2 hrs p.m.
30 octobre, St-Edouard ..	8 hrs p.m.
31 octobre, St-Alexis, ..	2 hrs p.m.
1er novembre, St-Didace ..	après la grand'messe
1er novembre, St-Justin, ..	3 hrs p.m.
2 novembre, Maskinongé ..	après la grand'messe
3 novembre, Ste-Ursule ..	2 hrs p.m.

LES ADVERSAIRES DE M. THISDEL SONT INVITES A TOUTES CES ASSEMBLEES

LE COURRIER
DE
BERTHIERVILLE
JOURNAL MENSUEL.

Dr A.-D. MILOT

Editeur propriétaire.

BERTHIERVILLE, Qué.

Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et 75 sous pour les Etats-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser au bureau du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

ARTHUR-L. AUGER,

Gérant, Prop.

Un merveilleux
travail à la Ri-
vière aux Chiens

Fertilité rendue au sol par le bon égouttement.

Le ministère de l'Agriculture de Québec a toujours fortement recommandé à la population rurale de pratiquer le bon égouttement des terres, afin d'assurer aux diverses cultures et aux pâturages un rendement meilleur, et de tirer du sol tout ce qu'il peut rendre.

Jusqu'à ce jour, en plus de fournir les services gratuits de ses ingénieurs en drainage, le ministère de l'Agriculture a versé, aux parties intéressées dans de tels travaux d'égouttement, des sommes considérables en subventions dont la valeur fut calculée suivant l'importance de l'entreprise et les besoins de la localité intéressée. Aujourd'hui, tout en maintenant cette aide financière, l'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, met à la disposition de certaines municipalités un excavateur à vapeur qui est la propriété de

son département.

Ce nouveau système, semble-t-il, est plus rapide, plus économique et plus pratique que le travail manuel et que la pelle à cheval. On en fait actuellement l'essai sur la Rivière-aux-Chiens, à Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, et les détails qui vont suivre permettront aux lecteurs de juger par eux-mêmes de l'importance du travail à faire en cet endroit et de la manière dont il est exécuté.

HISTORIQUE

Le redressement, l'égouttement et le creusage de la Rivière-aux-Chiens s'imposait depuis plus de vingt ans, mais les premiers pourparlers ne furent amorcés qu'en 1927, alors que M. J.-A. Coulombe, maire de la municipalité de Ste-Thérèse, s'adressa au ministère de l'Agriculture pour faire étudier le projet de la canalisation de ce cours d'eau.

Le premier profil fut tracé en 1927, et la requête de verbalisation, signée par trente-sept cultivateurs intéressés, fut présentée au conseil du comté de Terrebonne le 11 septembre 1929. Le 2 juillet 1930, le bureau des délégués des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes homologuait à l'unanimité le procès-verbal du surintendant spécial, M. Antonio Forget, secrétaire-trésorier de la municipalité de Ste-Thérèse, et nommait ce dernier surveillant-général des travaux d'excavation.

Entre-temps, le ministère de l'Agriculture accordait son entier concours et promettait, comme collaboration, de fournir la machine requise pour faire le travail, ainsi que le mécanicien chargé de la faire fonctionner, laissant aux intéressés les frais de l'essence, de l'huile et de la main-d'œuvre, et le 27 août 1930, on inaugura les travaux.

MATIERE A EXTRAIRE

La matière à extraire consiste en 2,500 à 3,000 verges cubes de roc solide, roc effritable, gravier compact, cailloux, et 117,000 verges cubes de terre. La matière dure présente cette particularité que l'on doit faire passer la pelle mécanique,

spécialement adapter à cette fin, avant de procéder aux perforations nécessaires pour le minage, et cela partout, excepté dans le roc solide. De plus le travail de la foreuse doit se faire sous une couche d'eau variant de six pouces à un pied d'épaisseur.

La longueur totale du travail à faire représente environ 3 milles et demi, soit 17,500 pieds, sur une largeur de 20 pieds.

OUTILLAGE

L'outillage employé dans cette canalisation comprend un compresseur à essence de 20 H.P. et une pelle mécanique actionnée par un moteur à explosion de 65 H.P. La direction du minage étant confiée au conseil de comté, ce dernier a loué le compresseur qui actionne une foreuse d'un pouce et trois quarts de diamètre. Cette foreuse peut creuser huit pieds à l'heure dans le roc solide et l'on calcule qu'elle pourra exécuter son travail dans la matière dure en cinq semaines. Le compresseur consomme de 10 à 12 gallons d'essence par jour.

La pelle mécanique, propriété du ministère de l'Agriculture, s'adapte parfaitement aux conditions de travail. Son moteur remarquablement puissant, actionne actuellement la pelle de plongée d'une capacité d'une demi-verge cube. Son travail présent, exécuté dans la matière dure, couvre une longueur de 100 à 110 pieds par jour. On prévoit qu'après un mois de ce travail, elle aura alors terminé l'excavation de la partie solide. La machine sera alors sortie du lit de la rivière, installée sur la rive, et son appareil de creusage sera remplacé par une drague qui lui permettra de canaliser une longueur d'environ mille pieds par jour.

Son moteur dépense de 20 à 25 gallons d'essence par jour.

IMPORTANCE AGRICOLE

Au point de vue de l'amélioration des terres, les travaux en cours, une fois terminés, attestent leur haute importance sous plusieurs rapports. La saturation du sol dans cette région s'étendait d'année en

année et prenait même des proportions tellement alarmantes qu'elle menaçait de rendre impropre à la culture cette partie de Ste-Thérèse communément appelée "région du nord".

Les parties les plus élevées sont actuellement cultivées, mais le sol en est si froid que les semences sont forcément retardées au printemps et que les récoltes sont constamment menacées à l'automne. La circulation devenait même pénible, sinon dangereuse sur de grandes étendues de terrain que l'on devait utiliser comme prairies permanentes, quand elles n'étaient pas complètement perdues.

Grâce à la canalisation de la Rivière-aux-Chiens, 321 cultivateurs intéressés vont pouvoir désormais égoutter 15,377 arpents carrés, et les bienfaits de cet égouttement se trouveront répartis comme suit:— 900 à 1000 arpents, 100 pour cent d'amélioration.

7000 à 8000 arpents, 50 pour cent d'amélioration; Balance, 20 à 30 pour cent.

Si le travail était exécuté à la main, il coûterait au bas mot la somme de \$50,000, tandis qu'avec cet excavateur, il ne devrait pas dépasser \$20,000 à \$25,000.

Les plans et profils nécessaires à la canalisation de la Rivière-aux-Chiens ont été préparés par M. Alfred Roy, ingénieur civil de Montréal.

CHEZ LA PORTIERE

— Quoi qu'il a vot' mari, Mame Pifouillard?

— J'suis-t-inquiète, Mme Pouchu, le pauvre homme a grand' mal à la gorge; il pense que c'est depuis qu'il a avalé une arrête d'hareng de travers et, en effet, le médecin a dit qu'il avait attrapé une l'harengite.

POUR LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE, LES OREILLES

Adressez-vous au Dr A.-D. Milot
BERTHIERVILLE, Qué.

Le Dr H. MICHAUD

Spécialiste des Hôpitaux de New-York et de Ste-Justine de Montréal sera à son bureau à votre demande.

Téléphone: 61 F.

FEU, VIE, ACCIDENT

H. LAFERRIERE

Courtier d'Assurance,
Foin et Grain.

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE.

EXPEDIEZ

VOTRE

BEURRE & FROMAGE

A

J. A. F. MILOT

ASSOCIE A

OLIVE & DORION Ltée.

55 ou (135) rue William,

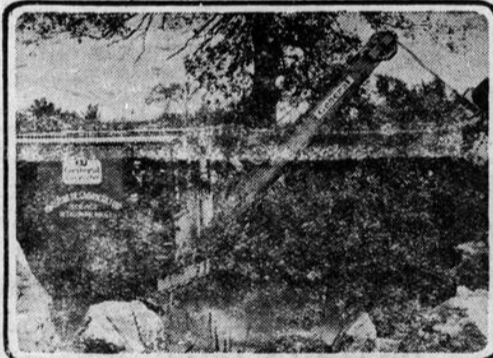
MONTREAL

Nous payons toujours le plus haut prix du marché. Nous tenons à donner satisfaction à notre clientèle. Un essai vous convaincra, et vous serez payé promptement pour la marchandise que vous voudrez bien nous expédier.

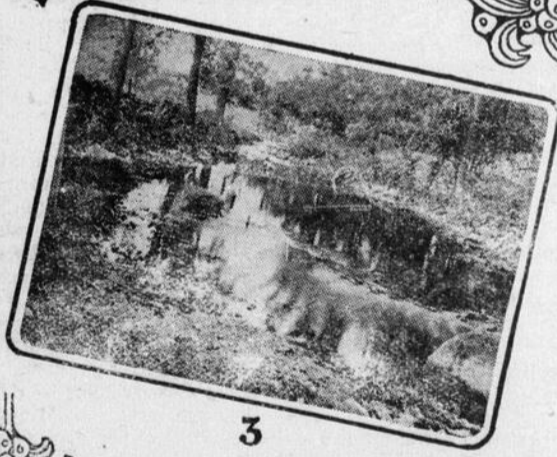
La fertilité rendue par le bon égouttement du sol



1



2



3

LA RIVIERE-AUX-CHIENS

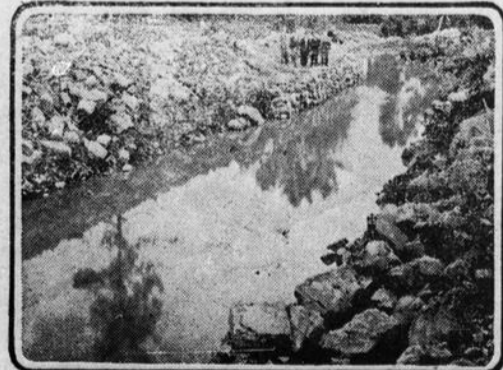
Ste-Thérèse, Terrebonne.



4



5



6

1.—Le cours sinueux de la Rivière-aux-Chiens, obstrué par des rocs, des aulnes et des herbes: égouttement difficile qui appauvrit les terres avoisinantes. 2.—L'excavateur à chenille, propriété du ministère de l'Agriculture de Québec, soulevant un énorme caillou pesant près d'une tonne. 3.—Le bas de la partie à dynamiter. Des chevilles de bois bouchent les trous pratiqués par la foreuse, en attendant que l'on y place les charges de dynamite qui feront fendre le roc et permettront l'excavation à la pelle à vapeur. 4.—L'excavateur mécanique en plein travail au milieu des cailloux qu'il déplacera avec aisance. 5.—Le compresseur actionnant la foreuse que

l'on voit entre les mains de l'ouvrier, au 1er plan. Au 2e plan, de gauche à droite: M. Antonio Forget, surintendant des travaux, M. Lionel Lafrance, ingénieur en drainage, du ministère de l'Agriculture, M. J.-A. Coulombe, maire de la municipalité de Ste-Thérèse, M. Gérard Rodrigue, M. M. Carlo, en charge du dynamitage, et M. Raymond, représentant de la maison Moïat, vendeur de l'outillage. 6.—L'aspect de la rivière, après le passage de l'excavateur. A remarquer la digue de rocs dont le but est de protéger les bords du cours d'eau là où le courant est plus fort qu'ailleurs.

Notes de Louiseville

L'Hon. W. Gariépy, des Trois-Rivières chez M. et Mme A.-L. Auger.

M. Zotique Legris, de Montréal, chez M. Clovis Caron.

M. et Mme Joseph Trempe, leur fille Marie-Flore et leur fils Camille, de Fortierville, en visite chez M. et Mme Albert Milot.

M. et Mme H. Langlois, de Bellevue, en visite chez M. et Mme Geo. Chevalier.

Mlle Henriette Chevalier, Garde-Malade, chez son père, M. Napoléon Chevalier.

M. et Mme Lucien Comeau, des Trois-Rivières, de passage chez le Dr et Mme Léopold Gélinas.

Mlle Simonne Caron, Garde-Malade de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, en promenade chez ses parents M. et Mme Gustave Caron.

M. Napaul Vanasse dans sa famille cette semaine.

M. et Mme Lucien Béland, à Montréal cette semaine.

Mme Elphège Marseille a passé une fin de semaine au Lac Paillé avec des amies.

M. et Mme F. Masse, de Montréal, chez M. et Mme T. Masse.

Mme Nap. Chevalier a reçu à un bridge et thé, en l'honneur de sa soeur, Mme E. Lamoureux de Montréal.

Mme O.-E. Milot et Mme L. Gélinas sont de retour d'une quinzaine à Montréal.

Mlle Adrienne Coutu est de retour d'une promenade à Montréal, chez le notaire Paquin.

M. Arthur-L. Auger et le Dr L. Gélinas sont allés aux Trois-Rivières pour assister au déjeuner-causerie, donnée par les Chevaliers de Colomb, en l'honneur de leur aumônier Mgr Dionis Gélinas.

Mme P. Belley est de retour d'un voyage à Québec.

Mme Hector Caron, Mme E. Flynn ainsi que Mlle Juliette Caron de Québec, le Dr et Mme Maurice Caron, des Trois-Rivières, ont rendu visite au Dr O.-E. Milot, revenu récemment de l'hôpital.

Mlle Gabrielle Ste-Marie, de Hull, en visite chez son grand-père le Sénateur Legris.

Mlle Marier, d'Ottawa, en promenade chez son amie, Mlle Jeanette Béland.

MM. Arthur et Maurice Turgeon chez leur père, M. F.-E. Turgeon.

M. et Mme Jobin et leur fillette, de Québec, de passage à Louiseville en route pour St-Alexis.

M. Aurélien Milot de St-Alexis, de passage à Louiseville.

Ces jours derniers ont eu lieu les fiançailles de Mlle Germaine Maillé de St-Edouard avec M. J. Desjardins, directeur des Vues animées.

Mme Téléphore Béland et ses jeunes filles ainsi que M. et Mme Léo Béland, étaient à Montréal ces jours derniers.

L'Hon. Sénateur et Mme Henri Béland, de passage à Louiseville ou ils ont assisté au mariage de leur nièce, Mlle Ursule Béland.

M. et Mme Beauchemin, de Charette Mills, de passage chez M. Isidore Voisard.

M. et Mme Thomas Vanasse, M. et Mme Albert Garceau et Mme Arthur Trépanier ont fait un court séjour à Shawinigan et à Grand'Mère.

CHIC MARIAGE A LOUISEVILLE

Le 1er octobre avait lieu à Louiseville le mariage de Mlle Ursule Béland, fille de M. et Mme Hector Béland à M. Laurent Lesage, notaire de Québec. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Monseigneur Béland, oncle de la mariée.

Il y eut une magnifique réception chez M. et Mme Hector Béland, après laquelle l'heureux couple parti en voyage à Atlantic City.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

LE DR O.-E. MILOT COMPLETEMENT RETABLI.

Après un séjour de trois semaines à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le Dr O.-E. Milot, de Louiseville, est de retour à son bureau. Maintenant qu'il est parfaitement rétabli, il continuera comme par le passé, à apporter à sa clientèle le même dévouement.

Naissances. — René Laurent, fils de Alide Laurent et de Bella Clermont, né le 16 septembre. Parrain Albert Laurent, marraine: Anna Gauthier.

— J.-Roch Vallières, fils de J.-Baptiste Vallières et de Yvonne Lafleur, né le 17 septembre. Parrain: Lionel Deguise, marraine: Fédora Vallières.

— M.-Alice-Gisèle, fille de Léon Lamy et de Eva Boucher, née le 22 septembre. Parrain, Edgar Vailancourt; marraine, Vexilima Boucher.

— M.-Céline-Bibiane, fille de Léon Lamy et de Eva Boucher, née le 22 septembre. Parrain, Adjutor Boucher; marraine, Victoria Lemire.

— J.-Antoine-Yvon-Roger Duhaime, fils de Freddy Duhaime et de Marie-Anne Lacoursière, né le 30 septembre. Parrain, Antonio Lacoursière; marraine, Rose-Aimée Thibodeau.

— M.-Germaine-Yolande Lefebvre, fille de Charles Lefebvre et de Marie-Rose Lacombe, née le 9 octobre. Parrain: Hector Durand, marraine, Germaine Durand.

— M.-Cécile-Jacqueline, fille de Emile Leblanc et de Flore Barbault, née le 11 octobre. Parrain, Willie Clermont, marraine, Cécile Lambert.

Sépultures. — Roland-Alfred Régnière fils de Alfred Régnière et de Eva Casaubon, décédé le 17 septembre, à l'âge de 3 mois.

— Roméo-Jean-Paul Lacombe, fils de Wilbrod Lacombe et de Cécile Hébert, décédé le 28 septembre à l'âge de 5 mois.

— Alice St-Louis, fille de Arthur St-Louis et de Espérance Bergeron, décédée le 1er octobre, à l'âge de 9 ans.

— Marie-Blanche Leblanc, fille de François Leblanc et de Donald Hasty, décédée le 2 octobre à l'âge de 19 ans.

— Moise Villeneuve, fils de Moise Villeneuve et de Emeline Allard, décédé le 6 octobre, à l'âge de 30 ans.

— Elzire Ferron, épouse de Henri Ferron, décédée le 11 octobre à l'âge de 84 ans.

Mariages. — Antonio Lacoursière, fils de Alphonse Lacoursière et de Aglaée Damphousse a épousé Rose-Aimée Thibodeau, fille de Josaphat Thibodeau et de Aldéa Hubert, le 24 septembre. La bénédiction nuptiale a été donnée par L. Paquin, vicaire.

— Le 1er octobre, Laurent Lesage, fils de Antoni Lesage et de Laure-Julie Lortie, de Québec, a épousé Ursule Béland, fille de Hector Béland et de Julia Rouleau, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr J.-F. Béland, oncle de la mariée.

LE DEPUTE DE BERTHIER-MASKINONGE EN DEUIL

Nous apprenons la mort de Mlle Véronique Barrette, survenue le 2 octobre, à l'âge de 18 ans. Mlle Barrette était la fille du notaire J.-A. Barrette, de St-Barthélemy, député de Berthier-Maskinongé au parlement fédéral. Lui survivent: son père et sa mère; cinq frères, Jean, journaliste, Paul, employé civil, tous deux de Montréal; Pierre, étudiant au collège de Montréal; George, étudiant au collège de Rawdon, et Henri, étudiant à l'académie de St-Barthélemy. Deux soeurs lui survivent également: (Madeleine) épouse du Dr Rosario Bérard, de Montréal, et Mlle

Suzanne, du couvent de St-Barthélemy.

A la famille en deuil, le "Courrier de Berthierville" offre ses sympathies.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Claire Lesage, institutrice à l'école de "Chacoura", paroisse de la Rivière-du-Loup, a remportée la prime de vingt dollars accordée par

le gouvernement, sur recommandation de l'inspecteur Alphonse-L. Auger. Nos félicitations.

Mlle Lesage est la soeur de M. Miville Lesage, avocat de Louiseville.

SAINT-LEON

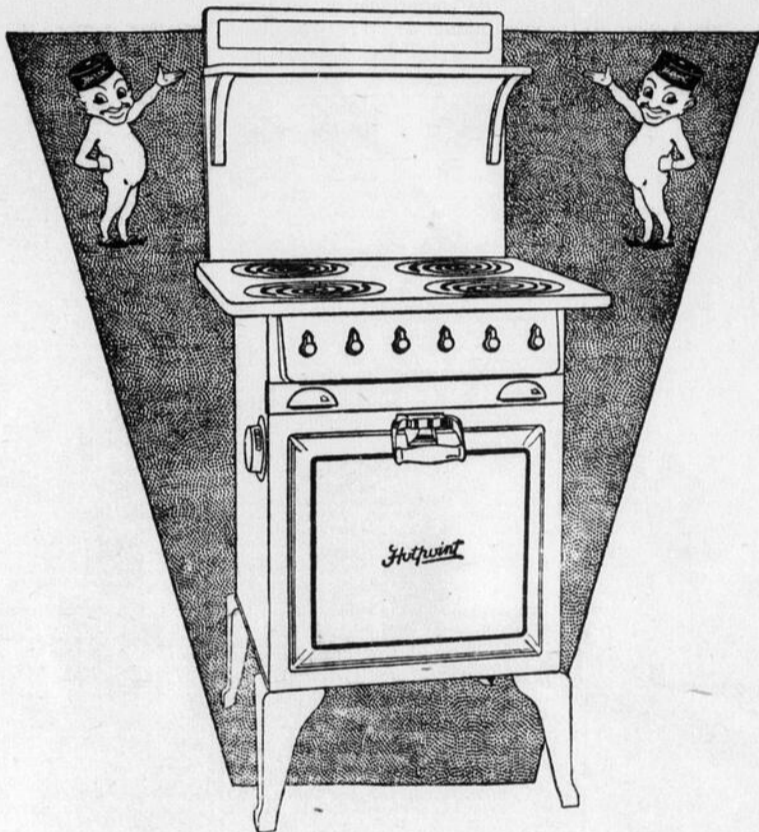
Mme Hervé Béland et ses petits enfants, de Louiseville, en promenade chez son père M. Victor Lemay.

M. Joseph Boisclair, de Montréal, en promenade chez son père, M. Herménégilde Boisclair.

M. Lucien Barrette, des Trois-Rivières, chez M. Michel St-Pierre, dimanche dernier.

M. et Mme Oscar Gélinas et leurs petits enfants Héline et Léon, ainsi que Mlle Evéline Chevalier, de Montréal, en promenade chez Mme Vve Hector Ferron, dimanche dernier.

Hotpoint est le Premier en Rapidité - - Commodité Economie et Popularité



COMME il est agréable et commode de cuire à l'électricité... suivant la méthode Hotpoint! Elle est fraîche... sûre... propre... et économique. Elle vous donne plus d'heures de loisir. Elle permet la cuisson parfaite... et des repas délicieux, riches en saveur et en jus naturels.

Le Poêle Hotpoint est le premier en rapidité de cuisson, grâce aux éléments Hi-Speed qui sont plus rapides et beaucoup plus économiques... premier en commodité, grâce au Contrôle Super-Automatique du Fourneau et au nouveau Dessus de Cuisson Eclairé

... premier en économie grâce au Cuisinier Economie.

Il n'est donc pas étonnant que le Poêle Hotpoint Hi-Speed soit le premier en popularité... que plus de femmes fassent la cuisine sur le Hotpoint que sur n'importe quel autre poêle électrique!

Voyez les derniers modèles en étalage, construits Tout-Acier et finis en Email à l'Epreuve des Taches. Et n'oubliez pas... vous pouvez posséder un Poêle Hotpoint avec quelques dollars comptant et des conditions faciles pour la balance.

HR-160CF

Hotpoint HI-SPEED RANGE
Cree par des Femmes pour les Femmes

VENDU PAR
 SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
 BERTHIERVILLE, LOUISEVILLE, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN
 FALL, STE-THERESE, JOLIETTE, & ST-TITE, Qué.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co. Limited
 BUREAU CHEF TORONTO

QU'EST-CE DONC QUE CE M. HOUDE? (suite de la première page.)

mettra d'exploiter ensuite tous les griefs, toutes les rancœurs plus ou moins justifiées de certains groupes, qui inspirera l'ensemble de ses discours... grossiers ou polissons. Il dénonce scandale sur scandale, mais toujours en l'absence de leurs auteurs. C'est avec ce cri qu'il mène ses campagnes municipales et provinciales. Mais une fois en Chambre ou à l'hôtel de ville, il ne formule aucune de ses accusations de façon précise. Le met-on en demeure de le faire, il se défile honnêtement pour répéter ailleurs — et toujours en l'absence de ses adversaires — ses déclamations virulentes. Et c'est ici la seconde caractéristique de notre personnage; l'audace dans l'accusation qui n'a d'égale que la lâcheté quand il s'agit de prouver.

Pareille audace, d'ailleurs, n'a pas grand scrupule. M. Houde ne recule pas quand il s'agit de lancer l'injure à ses adversaires absents. Sa parole ne connaît pas de limites. On se souvient encore des débordements de certains de ses discours transmis par la radio, qu'on ne parvient pas à expliquer. Un tel procédé s'explique s'il ne s'excuse pas, quand celui qui y a recours suit un raisonnement suffisamment serré pour prouver plus ou moins les accusations qu'il porte. Mais, précisément, depuis qu'il est en vedette dans la province, M. Houde n'a jamais été capable une fois de discuter sérieusement et sobrement un problème.

Et c'est là le point de vue le plus inquiétant pour ceux qui songent à lui confier une administration quelconque: il est très habile à dénigrer tout le monde, mais il lui reste encore à formuler une seule règle de conduite des affaires-publiques. Il est à l'hôtel de ville, secondé par une majorité puissante et aveugle, depuis déjà six mois, et il a vu lui-même qu'il n'a pas encore eu le temps de rien faire de positif. Il a placé ses organisateurs politiques, bloqué les travaux du C.N.R. et c'est tout. Il n'a même pas eu le temps de dire ce qu'il entend faire, à part de continuer à décrier ses adversaires municipaux... d'hier.

Et le plus inquiétant, c'est que cet homme, qui ambitionne de tout conduire, qui n'a pas de programme politique, affecte un mépris de tout cela. Il se borne à faire des farces et à en rire lui-même le premier.

Remarquez, de plus, que les hommes comme les institutions ne l'intéressent que dans la mesure où ils peuvent servir ses intérêts et ambitions personnelles. Dès que quelqu'un tente d'assombrir sa popularité, il cherche les moyens de le faire disparaître. Il utilise tous ses amis, tous ses partisans, quitte à les abandonner ou à les détruire. S'ils menacent de lui nuire ou de l'éclipser. Comme tous les incompetents, il tient mordicus à son autorité, car il réalise que s'il la perdait il ne lui resterait rien. Il attaque donc, il fustige, il condamne, parce qu'il sait qu'il n'est pas capable de discuter, de convaincre, encore moins de persuader.

Mail il faut dire que ses partisans immédiats lui rendent la monnaie de sa pièce. M. Houde est le chef naturel de ce groupe de politiciens conservateurs sans valeur qui exploitent sa popularité passagère dans leur propre et seule intérêt. Il reste à savoir si le peuple, qui est bon enfant mais se lasse un jour ou l'autre d'être grossièrement exploité, tolérera encore bien longtemps pareille manœuvre. Déjà, à Montréal, les groupes ouvriers, qui donnèrent à M. Houde la grosse part de sa majorité aux élections municipales d'avril dernier, commencent à trouver qu'il n'a pas fait grand'chose pour améliorer leur sort. Bien plus, par son opposition aux travaux du C.N.R., il a contribué à réduire le travail déjà rare chez des ouvriers. Et son atti-

tude mesquinement, ignominieusement, hypocritement politique sur la récente requête de l'Institut Bruchési, démontre que l'on n'est pas en présence d'un fait isolé. Par contre, les financiers du parti conservateur, et tous ceux, du reste, qui s'intéressent à la bonne administration de la ville de Montréal, s'alarment de l'orientation que prend le groupe houldiste à l'hôtel de ville. Dans les hauts milieux conservateurs, on a même mis sa tête à prix. Une somme d'argent assez rondelette aurait été adjugée à sa décapitation. On ne lui pardonne pas, notamment, en certains milieux, d'avoir refusé son appui officiel à M. Bennett, durant la dernière campagne fédérale, alors que le premier ministre actuel du Canada aurait contribué largement à l'élection de M. Houde à la mairie en avril dernier. Notre maire, qui ne prévoyait pas le résultat de l'élection du 28 juillet, avait foulé aux pieds la reconnaissance par crainte de compromettre, au profit problématique de M. Bennett, sa popularité éphémère dans la province.

Noces d'Or à Berthierville

Monsieur le docteur et Madame Louis de Grandpré célèbrent leur cinquantième anniversaire de mariage.

Le dimanche 12 octobre marquait le cinquantième anniversaire de mariage de M. Louis de Grandpré, médecin et de son épouse, née Mademoiselle Joséphine Champagne. La famille n'avait pas voulu laisser passer cette date, et elle la célébra dans l'intimité du foyer. Le dimanche soir, il y eut réunion des proches parents. Un petit-fils, Marcel, évêque de Versification, au Séminaire de Joliette, lut à ses grands-parents une jolie adresse, et leur petite-fille, Thérèse, débita un gracieux compliment et présenta cinquante roses "American Beauties" au nom de tous.

Le souper fut présidé par M. le Chanoine J.-H. Déry, curé de Berthierville. Autour des jubilaires se groupèrent leurs six enfants: le R.P. Alphonse de Grandpré, assistant provincial des C.S.V., O.S.A., comptable à la "Montreal Light"; Louis-Victor, marchand, à Montréal; Mmes Marie-Joséphine, Anita et Lucienne; leurs petits-enfants, Marcel, Thérèse et Jean-Louis; Mmes J.-H. Legris, G. Lemyre, J.-O. Daviault, Mlle Alphonse Champagne, sœurs de Mme de Grandpré, et M. Albert Champagne, son frère; M. le Sénateur J.-A. Legris, beau-frère, et Mmes Alb. Champagne et Arthur de Grandpré; MM. et Mmes G.-A. Daviault, M. Berlinguet, Mmes Irène de Grandpré, Jeanne Champagne, neveux et nièces, etc., etc.

À la fin du banquet, M. le Curé présenta les vœux de tous aux jubilaires, rappelant le souvenir des fêtes que la ville avait organisées pour le cinquantième anniversaire de médecine de M. le Docteur, et exprimant les souhaits de la famille. M. le Sénateur Legris, le Père de Grandpré et M. G.-A. Daviault ajoutèrent quelques mots, et le docteur remercia avec une profonde émotion.

Le lundi matin, à 8 heures, le P. de Grandpré, fils des jubilaires, assisté de MM. les abbés J. Pelletier, et M. Piette, vicaires, célébra un grand'messe d'actions de grâces. Le chant fut exécuté avec beaucoup d'art par la chorale du Collège Saint-Joseph, dont tout le personnel était présent, maîtres et élèves, ainsi que celui de la Congrégation Notre-Dame.

Assistaient au chœur M. le chanoine J.-H. Déry, curé; le R.P. G. Ducharme, directeur du Juvénat des SS. Anzes; le R.F. J.-O. Lussier, directeur du Collège St-Joseph; les PP. J. Duhamel, aumônier au Collège, D. Charette, L. Durand, M. l'abbé U. Lafontaine, P.S.S., les RR. FF. V. Duhamel, procureur du Juvénat, J.-A. Larose, et plusieurs autres.

Après l'Evangile, M. le Curé fit une touchante allocution. Il fit ressortir le devoir d'actions de grâces qui incombe à tout chrétien et montra quelles raisons spéciales avaient plus particulièrement les deux jubilaires qui commémorent de nos jours leur cinquantième anniversaire de mariage. Il rendit aux deux familles d'où sont issues M. et Mme de Grandpré un délicat hommage, ainsi qu'au rôle joué par M. le docteur dans l'exercice de sa profession et par Mme de Grand-

pré dans les oeuvres de charité et auxquels tous deux se sont consacrés avec un inépuisable dévouement. Il renouvella les souhaits de tous pour leur bonheur constant. Outre de nombreux cadeaux, les jubilaires ont reçu plusieurs lettres ou témoignages de sympathie, et de partout on fit de vœux pour qu'ils aient la consolation de célébrer dans notre belle église leurs noces de diamant.

Le numéro gagnant du tirage chez M. Jos Tellier a été le No. 1304.

Le nombre de fèves que contenait le bocal étaient de 9047. Deux avaient inscrit le chiffre 9050. Après le tirage au sort, M. Joseph Jubinville, de Berthierville fut l'heureux gagnant.

REOUVERTURE DES SEANCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, SOUS LA PRESIDENCE DU DR A.-D. MILOT

À une séance régulière de la Chambre de Commerce du Comté de Berthier, tenue en la salle du Marché, mardi, le 7 octobre, étaient présents: MM. A.-D. Milot, A.-C. Millen, D. Tessier, C.-E. Bellerose, L. Lamarche, J.-A. Grégoire, R. Tessier, P. Gendron, U. Phaneuf, L. Pelletier, A. Tellier, J.-P.-A. Trudel et A. Chatelle. Les minutes de la séance précédente sont lues et adoptées.

Les membres discutent la possibilité de trouver un local plus approprié pour les assemblées de la Chambre de Commerce, et les membres sont priés d'essayer de trouver ce local. M. D. Tessier, propose qu'une résolution soit envoyée aux autorités du Chemin de Fer Pacifique Canadien, concernant la construction d'une gare convenable, et que copie de cette résolution soit envoyée à M. J.-A. Barrette, 21 P. lui demandant son appui. M. Léon Pelletier seconde.

Proposé par M. J.-R. Tessier, secondé par J.-Albert Tellier qu'une résolution soit envoyée à M. J.-A. Barrette M.P., re travaux à faire exécuter en la ville de Berthier. Les travaux suivants sont demandés: Construction d'un mur de revêtement à partir de la manufacture d'allumettes jusqu'au quai. Pavage du mur de revêtement qui vient d'être construit et la continuation de ce quai ou mur jusqu'à la rue de l'Eglise.

M. Philippe Gendron propose, secondé par M. J.-R. Tessier, qu'une résolution soit envoyée au Conseil de Ville de Berthier demandant l'élargissement de la rue de Bienville. M. C.-E. Bellerose propose, secondé par M. A.-C. Millen, qu'un vote de sympathies soit envoyé à la famille Pierre Beaudoin à l'occasion de la mort de M. Pierre Beaudoin, membre de cette Chambre. M. J.-Albert Tellier propose, secondé par M. L. Pelletier qu'un vote de sympathies soit envoyé à la famille C.-E. Bellerose, à l'occasion de la mort de sa sœur.

M. D. Tessier, secondé par M. C.-E. Bellerose propose qu'un vote de sympathies soit envoyé à la famille C. Ducharme à l'occasion de la mort de Mlle Ducharme, belle-mère de M. Camille Ducharme. M. D. Tessier, secondé par M. J.-Albert Tellier propose qu'un vote de sympathies soit envoyé à M. J.-A. Barrette, M.P., à l'occasion de la mort de sa fille.

Sur proposition de M. J.-P.-A. Trudel, secondé par L. Lamarche, des copies de ces votes de sympathies doivent être envoyées au Courrier de Berthier, pour publication. M. Philippe Gendron fait remarquer que les indications des chemins sur la route Nationale sont beaucoup trop basses, et demande doit être faite à l'ingénieur local du département de la Voirie demandant que ces enseignes soient posées un peu plus hautes. La séance est ajournée au 21 octobre sur proposition de M. D. Tessier, secondé par M. J.-Albert Tellier.

Dr A.-D. Milot, Président. A. Chatelle, Secrétaire.

ST-JUSTIN

Mme Antoine Lefebvre, Laure-Anna et Madeleine Lefebvre, Marcel Robert, de passage à St-Justin dernièrement.

Les travaux de construction du pont de l'arrondissement No. 2, dirigés par M. Iréné Vaillancourt, de Yamachiche, viennent de se terminer, grâce à la haute surveillance de l'entrepreneur et au bon tra-

vail de ses hommes, ce pont nous paraît être fait pour de longues années.

Le pont du ruisseau des Aulnes commencé au printemps, défilait et reconstruit de nouveau semble aussi nous assurer pour une bonne limite de temps.

Baptêmes. — Marie-Denise-Pauline, fille de M. et Mme Hormidas Bernèche, née Jeanne Brunet. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Brunet, grands-parents de l'enfant.

Marie-Laure-Rose-Alma, fille de M. et Mme Adélarde Lefebvre, née Lauré Gaboury. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Gaboury de Maskinongé, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Ida-Géralda, fille de M. et Mme Denis Lefebvre, née Eva Boi-

vin. Parrain et marraine, M. et Mme Morin, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Marguerite-Thérèse, fille de Henri Casaubon et Parmélie Lefebvre. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Casaubon, grands-parents de l'enfant.

Sépulture. — Rose-Anna Yale, épouse de Wilfrid Lefebvre, décédée à l'âge de 52 ans.

TROP CONNAISSANT

Elle. — Ton poisson est trop petit, tu devrais le remettre dans la rivière pour l'année prochaine...

Lui. — Ah! mais non! A présent qu'il connaît le truc, il ne voudrait plus se laisser reprendre.



Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, chevaux de traits, chevaux pesants, chevaux pour cultivateurs, adressez-vous en n'importe quel temps de l'année, à M. Gaston Sylvestre, de St-Cuthbert, voisin de la station du C.P.R., sur la route Nationale. A bon marché, les prix sont modiques et les conditions des plus faciles.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur?

Si oui, voyez immédiatement le Dr A.-D. MILOT 109 Frontenac Téléphone 74. Chirurgien-Dentiste. BERTHIERVILLE, P. Q.

Advertisement for Melchers Canadian Whisky. Features a large bottle of Melchers Canadian Whisky with the text 'Cognac Canadian Melchers Croix d'Or'. Below the bottle, it says 'La boisson la plus saine' and 'Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.' It also lists prices for different sizes: Gros (40 onces \$3.65), Moyens (26 onces 2.55), and Petits (10 onces 1.10). The distillery is located in Berthierville, Qué., and has been distilling since 1898. The company is Melchers Distilleries Limited.

Advertisement for Keating & McCrea Courtiers. The text reads: 'KEATING & MCREA COURTIERS Renseignements — Statistiques Succursales: MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE SERVICE COMPLET Dr A. D. MILOT Représentant BERTHIERVILLE, Qué. Ordres exécutés ponctuellement Tél. 150.'

**La paroisse de Lavaltrie
reçoit dignement Ministre,
Députés et Amis**

QUE CHACUN RESTE A SA PLACE ET LA CRISE EST FINIE

C'est la déclaration de l'hon. M. Francoeur à l'inauguration d'un pont à Lavaltrie.

M. C. BASTIEN

La solution de la crise que nous traversons actuellement ne peut être obtenue par une législation des pouvoirs fédéraux, provinciaux ou municipaux, mais bien par la coopération de chacun, industriels, commerçants, financiers, ouvriers industriels et agricoles. Cette déclaration de l'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics et du Travail, a causé une profonde impression sur la foule qui assistait à la grande assemblée qui a suivi la bénédiction d'un pont métallique dans Lavaltrie, comté de Berthier.

M. Cléophas Bastien, député au provincial, qui était accompagné des députés L. Dugas, de Joliette, Dr Anatole Plante, de Mercier, Irénée Vautrin, de St-Jacques, a soulevé les applaudissements de ses électeurs en rendant compte de son mandat et en parlant de l'oeuvre du gouvernement provincial qui fut si généreux pour son comté et particulièrement pour Lavaltrie.

De toutes les paroisses du comté on était accouru pour assister à cette manifestation qui eut le plus franc succès.

LA BÉNÉDICTION

C'est M. l'abbé Félix Poirier, curé de Lavaltrie, qui présida la cérémonie de la bénédiction, cérémonie qui avait attiré plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles l'hon. M. Francoeur, les députés Bastien, Dr Plante, Vautrin, Dugas, MM. les maires A. Villeneuve et C. Héту et les dames étaient aussi en grand nombre.

M. le Curé Poirier a prononcé une courte allocution dans laquelle il a félicité les organisateurs d'avoir voulu que le prêtre bénisse ce pont. Il ajouta que la présence des hommes publics, des dignitaires municipaux et de cette foule prouvait bien la foi agissante de chacun. L'Eglise bénit vos demeures, vos semences, vos récoltes et tous vos travaux. Elle a des bénédictions pour toutes sortes de choses et Elle bénit ce pont comme aussi tous ceux qui y passeront. Montrons-nous reconnaissants envers Dieu qui ne nous ménage pas ses grâces.

ASSEMBLEE POLITIQUE

La foule se transporta ensuite en face de la résidence de M. le maire C. Héту, située à quelques milles du pont qui venait d'être béni.

Parmi les personnes présentes et qui faisaient escorte d'honneur à l'hon. M. Francoeur, on a remarqué les suivantes: Dr G.-A. Forest, Dr A.-D. Milot, R. Héту, instituteur, P. Bourdon, C. Hervieux, M. Fafard, J. Vaillant, S. Giguère, R. Many, N. Giguère, R. Langlois, J. Pelletier, H. LeFebvre, E. Héту, O. Hervieux, M. Martineau, l'abbé Lachapelle, de Ahuntsic, M. Ladouceur, C.-E. Emond, P. Mayrand, J. Brauit, A. Villeneuve, A. Goyette, W. Ritcher, Jos Francoeur, Montréal, A. Dansereau, P.-V. Sylvestre, H. Forest, E. Giguère, V. Boisjoly, G. Laporte, T. Charland, E. Villeneuve, Dr M. Clermont et autres.

L'assemblée fut présidée par MM. A. Villeneuve, maire du village, et Chs. Héту, maire de la paroisse. M. Héту a lu à l'hon. M. Francoeur, cette belle adresse: A l'honorable J.-N. Francoeur, Ministre des Travaux Publics et du Travail

Monsieur le Ministre, Permettez-moi de me faire l'interprète de la population de La-

valtrie, afin de vous souhaiter au milieu de nous la plus cordiale bienvenue.

Votre réputation d'homme politique et vos talents nous sont bien connus, mais nous n'avions pas le plaisir de vous connaître personnellement.

Nous devons féliciter notre député d'avoir pris l'initiative d'organiser cette fête inoubliable, qui vous amène parmi nous.

Encore une fois soyez le bienvenu.

Tout cet auditoire est fier de votre présence et de plus il est anxieux de vous entendre.

Je disais, il y a un moment, que la réputation d'homme public que vous avez su vous créer était parvenue jusqu'à nous.

En effet ceux qui suivent la marche ascendante de nos hommes politiques savent que vous êtes le fils de vos oeuvres.

Malgré vos débuts modestes dans la vie, vous avez su, par votre énergie et votre travail, devenir l'un des dirigeants de notre province.

Vous êtes digne de la confiance que l'honorable Premier-Ministre a mise en vous. Vos électeurs de Lotbinière soutiennent mes affirmations, puisque depuis vingt ans, d'une manière ininterrompue, ils vous ont élu à l'Assemblée législative.

N'est-ce pas là, monsieur le Ministre, le meilleur témoignage de votre compétence et de votre dévouement à la cause publique? Votre carrière de ministre, nous n'en doutons pas, sera fructueuse.

Les départements importants des Travaux Publics et du Travail, qui vous ont été confiés récemment, sont un vaste champ d'action, qui vous fourniront davantage l'occasion de démontrer vos qualités d'administrateur et de législateur.

Nous savons que toutes les lois que vous proposerez, à la Chambre, ainsi que toutes les décisions que vous prendrez, seront empreintes de la sympathie que vous avez toujours eue au cours de votre carrière, pour la classe des ouvriers et celle des cultivateurs.

Monsieur, nous sommes doublement heureux de votre visite; d'abord parce qu'elle nous fournit l'occasion de payer un tribut d'hommages à votre mérite et, ensuite, parce que vous êtes un membre du Cabinet de l'honorable L.-A. Taschereau, qui est l'un des plus grands Premier-Ministres que la province ait eus.

Monsieur le Ministre, permettez-moi de rendre justice à notre député, M. Bastien.

Depuis trois ans qu'il représente le comté et durant ce court laps de temps il a fait preuve d'un zèle inlassable.

Tous nos soucis sont devenus les siens.

Dans chacune des paroisses du comté de Berthier il a aidé à édifier des oeuvres.

Il semble que Lavaltrie soit une de ces paroisses de prédilection. Je puis même dire qu'il a exaucé toutes nos justes demandes.

M. Bastien affectionne particulièrement la "Petite Ecole du Rang" et sous son règne toutes nos écoles ont été embellies. Le coût de ces travaux a été payé en grande partie par le gouvernement.

Nous lui devons le joli pont que notre distingué curé vient de bénir.

Monsieur le Ministre lorsque vous nous ferez le plaisir de revenir parmi nous, ce sera sans doute par la même route, mais elle sera refaite et embellie, grâce au zèle constant de notre député, M. Bastien.

Mais nous n'oublions pas, monsieur, que si la voix de nos représentants, lorsqu'elle demande des subsides pour nous a tant d'influence en haut lieu, c'est qu'une sage administration pourvoit à la juste répartition des deniers publics et dirige les destinées de notre province.

C'est donc avec orgueil que nous adressons au Premier Ministre nos

remerciements les plus empressés et qu'à vous, Monsieur le Ministre, nous vous faisons part de notre reconnaissance la plus entière.

Quant à notre député, nous pouvons affirmer que, s'il continue sa carrière, en se dévouant aux intérêts les plus chers du peuple, que nous nous portons garants que pendant de longues années à venir, nous lui renouvelerons le mandat qu'il a si fidèlement rempli à date.

L'HON. M. FRANCOEUR

Le ministre des Travaux Publics fut accueilli par de vigoureux applaudissements quand il s'avança à la tribune. Il a remercié en termes délicats, le maire Héту de sa si belle adresse et il déclare accepter les éloges qui s'y trouvent parce qu'il représente en cette occasion le gouvernement qui a fait des oeuvres utiles dans la province, et aussi parce qu'ils sont un encouragement pour un homme public. Il a remercié le curé Poirier qui a bien voulu bénir le pont et cet acte de foi se répète de par toute la province de Québec et je tiens à ajouter, dit M. Francoeur, que l'administration provinciale fait tout son possible pour suivre l'Eglise, dans des oeuvres utiles à la population. La politique des ponts dans cette province remonte à feu l'hon. Mercier qui l'inaugura avec tant de succès. Ce fut ensuite l'hon. M. Gouin qui la continua et chacun sait avec quels succès. Depuis 1908, mille ponts ont été construits à travers la province, au coût total de plus de huit millions. Lavaltrie a eu six ponts qui ont coûté \$25,000 dont \$18,000 payés par le gouvernement. Cette année, 145 ponts sont au programme du gouvernement, 68 sont construits et 77 sont en construction. Le gouvernement a décidé de continuer cette politique mais avec cette différence que le gouvernement a voulu dégrever les municipalités en prenant à son compte l'entretien de ces ponts, bien que la propriété de ces ponts reste aux municipalités. Qui dit bonnes routes dit aussi bons ponts, et il semble que toute la population comprend aujourd'hui que les deux vont ensemble. La circulation intense que l'on remarque dans nos routes a obligé le gouvernement à déployer un zèle encore plus ardent au sujet de nos routes. 32,000 milles de routes sont à améliorer et 12,000 milles sont actuellement améliorées. Cent millions de dol-

car il y en a aux Etats-Unis. Notre lars ont été dépensés dans nos routes.

Cette politique des ponts métalliques a coûté à la province \$500,000 et \$800,000 avec leur entretien. Je ne serais pas surpris qu'à la prochaine session, il y ait une augmentation du budget à cet item. Ici, l'hon. M. Francoeur déclare qu'il ne se passe de jour sans que le député Bastien ait quelque chose à lui demander pour son comté et il fait un bel éloge de M. Bastien qui possède parmi toutes ces qualités, celle de la tenacité, ce pourquoi il le félicite.

Il est évident, ajouta M. Francoeur, que les contribuables doivent recevoir plus, mais comme le gouvernement ne fait pas l'argent, chacun doit comprendre qu'il faille attendre quelque peu. Le secret pour une administration sage et prévoyante, c'est d'équilibrer son budget. Nous avons secondé les initiatives des municipalités et nous voulons que les municipalités soient indépendantes et nous entendons respecter cette indépendance, mais il faut quelque peu ralentir leurs activités.

Parlant des ponts de péage, l'hon. M. Francoeur a déclaré que ce serait l'idéal d'avoir des ponts gratuits, mais les conditions géographiques de la province sont un obstacle. Nous avons construits et construisons encore des ponts considérables, c'est pourquoi nous exigeons des droits. Je suis en faveur d'un abaissement graduel des taux de péages. Qu'on remarque bien que la province de Québec n'est pas la seule à avoir des ponts de péage, politique tend à faire disparaître les taux de péages sur les ponts.

Parlant de la crise actuelle, l'hon. M. Francoeur a dit que le vrai règlement ne peut être obtenu qu'à la condition que chacun reste à sa place, soit dans la finance, le commerce, l'industrie, l'agriculture. Pour le progrès de la province il faut s'attacher plus que jamais à la terre et lui faire produire le plus possible. C'est encore vous, cultivateurs qui supportez le mieux la crise actuelle. Aucun pouvoir public ne peut, par une législation, résoudre cette crise, mais par la coopération de chacun, sa solution est assurée. Le gouvernement, sans esprit de parti, veut le progrès, le développement de la province et le bien-être de sa population voire

même celle du pays.

M. C. BASTIEN

M. Cléophas Bastien vint ensuite et prononça un discours qui fut maintes fois applaudi. Il a remercié le ministre d'avoir bien voulu rencontrer ses électeurs qui garderont le meilleur souvenir de son passage dans Lavaltrie. Il salue les maires présents et les électeurs accourus de toutes les paroisses du comté ce qui démontre l'esprit qui anime la population du comté. Bien qu'on soit mauvais avocat dans sa propre cause, je crois pouvoir dire que j'ai bien servi mon comté et je déclare que j'ai fait tout mon possible. Je me plais à dire bien haut, que le gouvernement a donné au comté ce qui lui était dû. La petite école a été améliorée et embellie, j'ai demandé des ponts et des routes et je les ai obtenus et la route conduisant à Joliette sera bientôt une réalité. Il a ensuite fait un bel éloge des premiers ministres de la province et, parmi ceux-ci, il salue l'hon. M. Taschereau qui a été le continuateur des Mercier, des Gouin. En 1920, les revenus de la province étaient de \$14,000,000 et en 1930, ils sont de \$40,000,000 c'est-à-dire que la province a fait trois fois plus d'affaires. Malgré tout ce que peuvent dire nos adversaires, la province de Québec est bien administrée. Quand on la compare avec les autres, il faut avouer que nous avons plus que jamais raison d'être fier de notre province. La province de Québec est celle où on fait le plus pour l'agriculture, l'hygiène et l'agriculture.

MM. I. Vautrin, le Dr Plante et Lucien Dugas ont aussi adressé la parole et démontré la fausseté des reproches des adversaires envers le gouvernement. Ils ont fait l'éloge de M. Bastien. Ils ont surtout insisté sur ce que le gouvernement a fait pour l'agriculture, la voirie aujourd'hui dans des conditions telles qu'elles prouvent la bonne volonté des administrateurs et font la prospérité de la province.

Il y eut une magnifique réception digne de mention chez Mme la mairesse Charles Héту, où un goûter des plus succulents fut servi. Les tables étaient artistiquement décorées de fleurs.

Les injures qu'on méprise s'effacent; celles qu'on relève on est censé les avouer. (Tacite).

Les froids s'en viennent

Achetez votre Paletot

CHEZ

D. TESSIER

Vous trouverez un assortiment complet et à des prix variant de

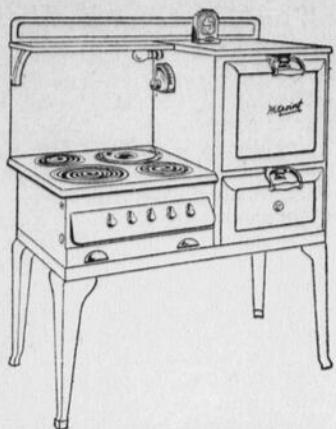
\$5.00 à \$25.00

Réductions dans toutes nos lignes.

Place du Marché,

BERTHIERVILLE.

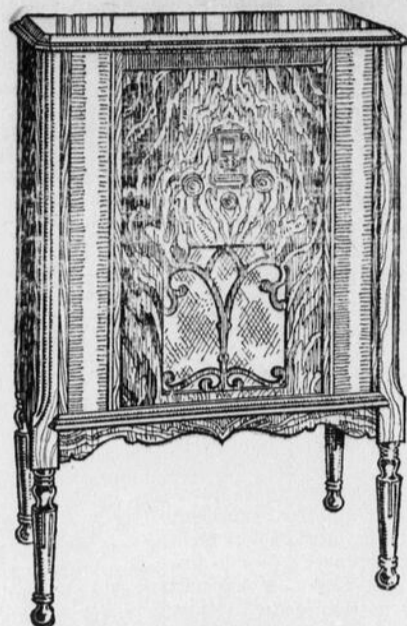




POELE "HOTPOINT"

Les appareils électriques vendus par la
Shawinigan Water & Power Company

Sont les meilleurs que l'argent puisse
vous procurer.

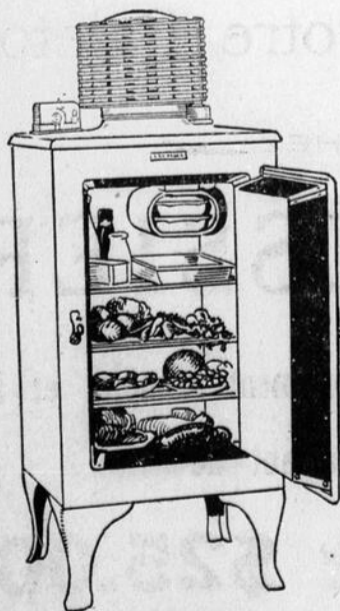


RADIO WESTINGHOUSE

Nous sommes toujours heureux de vous donner
des démonstrations sans aucune obligation de votre
part, et de laisser ces appareils en essai chez-vous
afin que vous puissiez juger par vous-même des
nombreux avantages qu'il y a à se servir de

"L'Electricité"

Vous n'avez qu'à aviser notre bureau local
quand un de vos appareils fait défaut. Nous vous
enverrons immédiatement un homme de service.

CLACIERE
CANADIAN GENERAL
ELECTRIQUE

The Shawinigan Water & Power Company

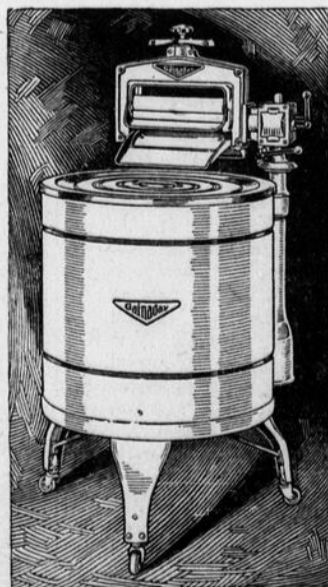
Département Commercial et de la Distribution.

LOUISEVILLE,

BERTHIER,

JOLIETTE.

LAVEUSE GAINADAY



LA POLITIQUE DES BONS TAUREAUX

A la suggestion de l'honorable M. J.-L. Perron, des clubs ou particuliers donnent des taureaux aux paroisses pauvres. Initiative appréciée.

En ces dernières années, plus que jamais, hommes d'Etat et économistes de tous les pays ont insisté sur l'urgence d'une étroite coopération entre l'industrie et l'agriculture, entre les populations urbaines et les classes rurales, afin d'unir toutes les forces et les ressources disponibles d'un pays dans un commun effort pour assurer la prospérité de la nation.

Cette politique a été prônée dans la province de Québec par nos administrateurs principalement et quand, au printemps dernier, l'honorable M. J.-L. Perron, prenant la parole à une réunion des Chevaliers de Colomb du 4e degré, à Montréal, invita les clubs sociaux et les hommes d'affaires à manifester leur intérêt envers la classe agricole, ses paroles tombèrent comme un bon grain dans une terre fertile qui ne devait pas tarder à produire des fruits.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture de Québec recommanda aux associations de faire quelque chose pour les cultivateurs des paroisses pauvres, non pas en leur faisant la charité, mais en leur procurant le moyen d'améliorer une branche de leur exploitation, l'industrie laitière, et il démontra que de la richesse des campagnes dépend la richesse des villes.

Il suggéra à ses auditeurs et aux clubs sociaux en général, ainsi qu'aux particuliers favorisés de la fortune, de faire le don d'un taureau pur sang à une paroisse pauvre qui leur serait désignée par son département. Séance tenante une somme de \$100. fut promise par ceux à qui le ministre de l'Agriculture s'adressait, et ce bel exemple ne tarda pas à être suivi.

Depuis lors six taureaux de race pure ont été placés, grâce aux dons reçus par le ministère de l'Agriculture, dans des localités où ils sont appelés à améliorer la qualité des troupeaux. D'autres seront achetés prochainement et confiés à des gardiens qui les mettront au service de la communauté.

Ces gestes généreux envers la classe agricole méritent d'être connus, et nous publions ci-après la liste des donateurs et les noms des cercles agricoles qui ont bénéficié de ces dons.

Les Chevaliers de Colomb, 4e degré, District No 1, Montréal: — don de \$100. pour l'achat de deux taureaux pur sang, un Ayrshire et un Canadien, qui ont été remis aux Cercles de Lamorandière, Abitibi, et de Ste-Germaine, Dorchester.

Le Club Kiwanis, St-Laurent, Montréal: — don de \$100. pour l'achat de deux taureaux Ayrshires remis aux cercles de Ste-Anne du Lac, Labelle, et de St-Calixte, comté de Montcalm.

Le Régiment de Montmagny: — don de \$50. pour l'achat d'un taureau qui ira au cercle de St-Just de Bretennières, comté de Montmagny.

L'honorable M. Raoul-O. Grothé, président de L.-O. Grothé, Limitée, Montréal: — don de \$100. pour l'achat d'un taureau donné au cercle des Bergeronnes, comté de Saguenay.

M. William S. Martin, éleveur, de Plainfield, Vermont: — don d'un taureau Shorthorn à la paroisse de Shawville.

Les Chevaliers de Colomb, conseil Dollard, Montréal: — don de \$100. pour l'achat d'un ou deux taureaux, suivant le cas, qui seront donnés à des paroisses qui ne sont pas encore désignées.

Dans chaque cas un officier du

ministère de l'Agriculture est chargé de l'achat d'un sujet de choix, jeune et sain, appartenant à la race la plus répandue dans la localité. Chaque animal est confié aux soins d'un gardien sérieux qui s'engage, par un contrat avec le ministère de l'Agriculture à garder l'animal pendant trois ans, à les mettre gratuitement au service des membres du cercle agricole et qui les trois ans expirés, deviendra le propriétaire exclusif de ce taureau.

LE POULAIN

La période d'hivernage approche. — Soins à donner au poulain durant l'hiver pour assurer son développement et sa santé

L'industrie chevaline a eu des développements intéressants en ces dernières années, grâce à la politique des bons reproducteurs prônée par le ministère de l'Agriculture.

Mais pour que cette amélioration se maintienne, il ne suffit pas que les éleveurs consacrent tous leurs soins aux chevaux déjà formés et négligent les jeunes sujets. Le poulain doit être l'objet d'attentions particulières, principalement à cette époque de l'année, alors que commencera bientôt la période d'hivernage.

L'éleveur sérieux, qui a l'ambition de faire d'un poulain un cheval vigoureux et sain, bien développé, doit prendre toutes les dispositions voulues dès maintenant, afin d'assurer durant l'hiver les développements normal du jeune sujet. Les trois principaux points sur lesquels doit porter son attention sont: le logement, l'exercice et l'alimentation. Inutile d'escompter des résultats satisfaisants si ces trois questions sont négligées, et il importe que les éleveurs n'attendent pas aux premiers froids pour s'en occuper.

Un poulain que l'on attache dans un espace trop étroit, dans lequel il a peine à se remuer, a toutes les chances du monde de devenir non seulement rachitique, mais de subir une déviation des membres et de fausser ses aplombs. Les éleveurs devraient préparer immédiatement une loge, ou "box", aussi spacieuse que possible, suffisamment éclairée, et pourvue d'une bonne litière qui sera renouvelée chaque jour, dès que le poulain l'occupera. L'absence de lumière et des rayons du soleil coûte souvent plus cher que la fenêtre qui laisserait pénétrer à l'intérieur la lumière et la chaleur vivifiante du soleil.

Il y a ensuite l'exercice. Il faut que le poulain s'agite, marche, se démenne un peu, et ce n'est que dehors qu'il peut prendre commodément ses ébats. Pour lui faciliter cet exercice, l'éleveur devrait lui ménager à côté de l'écurie un petit enclos dans lequel il le lâcherait chaque jour, si la température est belle, pendant un certain temps. Le poulain acquerra par cet exercice quotidien une plus grande vigueur, il assouplira et développera ses membres, et rentrera dans sa loge avec un appétit plus fort. Mais que l'on n'aille pas craindre qu'il mange trop et coûte trop cher. En définitive, l'éleveur qui agira ainsi fera une économie, car l'exercice qu'il procurera à l'animal facilitera sa digestion, assurera l'assimilation plus complète des aliments consommés, et en définitive procurera une économie.

Enfin un poulain doit conserver sa graisse. On voit rarement un poulain subir l'amaigrissement durant son premier hivernage et faire ensuite un sujet de valeur. Il faut donc donner au poulain en hivernage une nourriture simple, mais appropriée à son développement, et qui peut se résumer ainsi: du bon foin de trèfle, un peu d'avoine et du son de blé. Voilà une combinaison peu coûteuse, et qui

renferme tous les éléments indispensables à une nutrition complète.

De cette manière, l'éleveur aura, une fois le printemps venu, un animal sain, vigoureux et robuste, et il coopérera avec le ministère de l'Agriculture de Québec, qui par des primes, des prêts aux sociétés d'Agriculture et le service gratuit de ses inspecteurs, travaille constamment depuis des années à améliorer notre industrie chevaline.

La Briqueterie Saint-Laurent Limitée

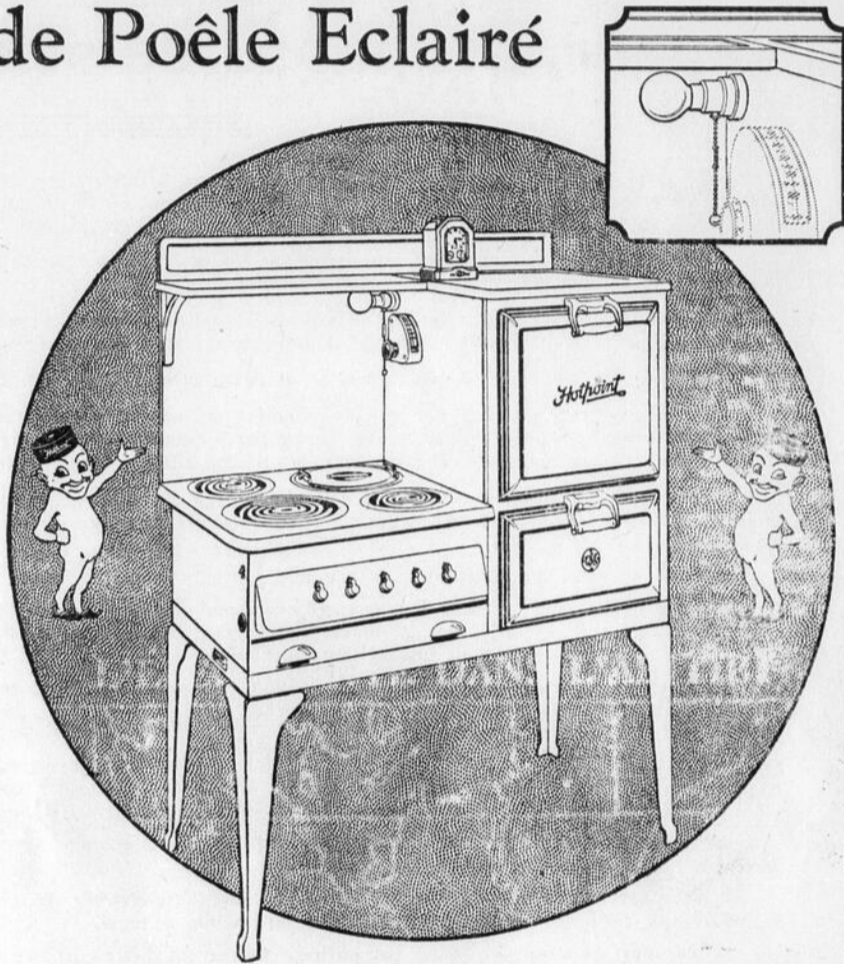
71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

La magnifique maison de M. le Notaire A.-A. Lavallée, de Berthierville, a été bâtie avec cette brique.

Briqueterie: Tél. Harbour 4904

LAPRAIRIE, P.Q.

Maintenant — un Dessus de Poêle Eclairé



—vous ne travaillez plus dans l'ombre

MEME si votre poêle est placé dans le coin le plus sombre de votre cuisine, vous pouvez maintenant travailler à votre aise, avec toute la lumière qu'il vous faut.

Car le nouveau Poêle Hi-Speed Hotpoint comporte désormais une sixième caractéristique exclusive — le Dessus Eclairé. Vous n'avez qu'à allumer la lampe électrique placée sous la tablette, pour qu'immédiatement votre dessus de cuisson soit inondé d'une abondante lumière.

C'est parce que le Poêle Hotpoint a été conçu par des femmes pour les femmes

qu'il présente ainsi toutes les caractéristiques désirées des femmes. Il est le seul à offrir les éléments Hi-Speed (reconnus comme étant les plus rapides et les plus économiques) . . . le contrôle de fourneau super-automatique . . . la robuste construction tout-acier . . . le fini émaillé réfractaire aux taches . . . et la marmite combinée économique (Cooker).

Le Poêle Hotpoint vous offre les plus grands avantages pour la cuisine à l'électricité. Vous avez le choix entre une grande variété de modèles et vous pouvez bénéficier de commodités de paiement.

HR-170CF

Hotpoint
HI-SPEED
RANGE

Créé par des Femmes pour les Femmes

VENDU PAR

SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY,
BERTHIERVILLE, LOUVEVILLE, TROIS-RIVIERES, SHAWINIGAN
FALLS, STE-THERESE, JOLIETTE & ST-TITE, Qué.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC Co.

BUREAU CHEF



TORONTO

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Règlement concernant l'inspection des chaudières à vapeur, soupapes de sûreté, manomètres, etc.

Les règlements concernant l'inspection des chaudières à vapeur, soupapes de sûreté, manomètres, et approuvés par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, sous l'autorité de la loi 57 Victoria, chapitre 30, et ses amendements, par les arrêtés en Conseil du 19 juillet 1894, du 28 mars 1907, et du 26 avril 1907, sont abrogés et remplacés par les suivants :

L'inspecteur doit s'assurer par examen et par épreuve hydrostatique, si la chose est nécessaire, que la chaudière est construite suivant les règlements interprovinciaux et avec de bons matériaux.

Avant de soumettre une chaudière à la pression hydrostatique, il est du devoir de l'inspecteur, de l'ouvrier, d'enlever les portes, dites "trous d'hommes", les plaques de la vidange, d'en nettoyer l'intérieur et l'extérieur et de faire tout ce qui est requis pour un examen satisfaisant.

Dans le cas d'épreuve non satisfaisante, il devra être remédié aux défauts et une seconde épreuve sera faite.

Si un inspecteur est d'opinion qu'une chaudière ne peut supporter avec sûreté, en raison de sa construction ou des matériaux employés, une pression effective aussi élevée que celle requise par le propriétaire, en vue de l'exploitation de sa fabrique, cet inspecteur devra, pour les raisons à être énoncées dans son certificat, fixer la pression effective de la chaudière à moins des deux tiers de la pression d'épreuve.

Pour s'assurer de la force et des conditions d'une chaudière, l'inspecteur pourra, s'il le juge nécessaire, la soumettre à des percements et exiger que lui soient fournis relativement à sa construction intérieure, les renseignements qui lui permettent d'en juger exactement de la force de résistance.

Dans aucun cas, un certificat ne sera donné pour une chaudière dont les plaques auront été forcées par des fiches rabattues.

Il sera refusé tout certificat dans le cas d'une chaudière faite de tôle, fer ou acier, qui n'aura pas été revêtue de la marque de fabrique ou du nom du fabricant; et, avant qu'un certificat puisse être délivré pour toute chaudière, le fabricant devra fournir à l'inspecteur, si celui-ci l'exige, une déclaration du nom du fabricant, du matériel employé et de la qualité de celui-ci.

Les examinateurs et les inspecteurs de chaudières à vapeur nommés en vertu de la loi relative aux mécaniciens de machines fixes, chapitre 184, Statuts Refondus de la Province de Québec, 1925, auront le droit de faire l'examen de toute chaudière en construction, etc., pendant tout le cours des travaux.

Tout certificat relatif à une chaudière, un tuyau ou un accessoire sera refusé, si cette chaudière, ce tuyau ou cet accessoire ne sont pas construits suivant les Règlements Interprovinciaux, ou sont faits de matériaux en tout ou en partie mauvais, défectueux ou trop usagés.

Il est du devoir de l'inspecteur qui examine les chaudières ou appareils à vapeur, de s'assurer que les soupapes de sûreté sont de dimensions convenables, de qualité suffisante, sont en bonnes conditions et sont chargées de manière seulement à s'ouvrir à la hauteur de la pression effective autorisée ou au-dessous de cette dernière.

Nulle soupape, en aucun temps que ce soit, ne devra être chargée ou opérée de manière à ce qu'une chaudière soit soumise à une pression plus forte que celle requise par l'inspecteur, lors du premier examen.

Les soupapes seront éprouvées par un inspecteur avant d'être employées, et nul inspecteur ne délivrera de certificat, à moins que la chaudière, ou chacune des chaudières, s'il y en a plus d'une, ne soit munie de deux soupapes de sûreté.

Tous les appareils de chauffage à eau chaude ou à basse pression, dans les édifices publics ou fabriques, doivent être munis d'une soupape de sûreté (pop valve).

L'aire de la soupape de sûreté ou l'aire collective de toutes les soupapes de sûreté d'une chaudière, faite ou, posée dorénavant, ne pourra être inférieure à un demi pouce carré, pour chaque pied carré de la surface de grille, dans ou sous la chaudière.

L'inspecteur des chaudières à vapeur devra livrer, chaque fois qu'il en sera requis par le Ministre ou le Sous-Ministre du Travail, une copie de tous les certificats d'inspection de chaudières qu'il aura émis.

Nul inspecteur ne sera compétent à émettre un certificat s'il est intéressé directement ou indirectement dans la construction ou la vente des chaudières à vapeur.

A partir du 1er avril 1928, les chaudières à vapeur ou conduites-vapeur et moteurs, dans les fabriques de beurre et de fromage, devront être inspectées annuellement et le coût de cette inspection sera de cinq dollars pour chaque chaudière.

La Province, pour les fins de l'inspection des chaudières à vapeur, sera divisée en district. Cette décision sera faite par le Ministre des Travaux publics et du Travail. Chaque inspecteur de chaudières à vapeur sera muni d'une carte signée par le Ministre ou le Sous-Ministre du Travail, indiquant les comtés faisant partie de son district d'inspection.

Le coût de l'inspection d'une chaudière à vapeur, dont la surface de chauffage ne dépassera pas 15 pieds carrés, sera de \$3.00; le coût de l'inspection d'une chaudière à vapeur dont la surface de chauffage dépassera 15 pieds carrés, sera de \$5.00.

Les inspecteurs de chaudières à vapeur devront donner aux industriels un avis raisonnable de leur visite.

Si un industriel négligeait de préparer la chaudière pour l'inspection, et si, pour des causes dont l'inspecteur ne peut être responsable, l'inspection de la chaudière devait être remise, l'inspecteur aura le droit d'être indemnisé par le patron de ses dépenses de voyages.

Avant l'installation de toute chaudière à vapeur dans un établissement industriel ou dans un édifice public, les propriétaires ou ses représentants devront soumettre un devis, donnant les dimensions exactes de la chambre de chauffage et les précautions prises pour la ventilation efficace du local.

Il ne sera pas permis de faire l'installation d'une chaudière dans un local, qui ne permettrait pas de circuler librement autour de la chaudière.

Ivan E. Vallée,
Sous-Ministre des Travaux
Publics et du Travail.

Louis Guyon,
Sous-Ministre du Travail.

Hon. J. N. Francoeur,
Ministre.

Feu Mme Vve M. Champagne

Le 20 septembre dernier, avaient lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Veuve M. Champagne, née Julia Gauthier, ses porteurs étaient: MM. E.-A. Daviault, Gaston Allard, Dom. Tessier, Siméon Lafrenière, R.-A. Gervais et H. Aubé. La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Hector Désy, curé.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. Père P.-E. Farly, C.S.V., Préfet des études au Séminaire de Joliette assisté de MM. les abbés Pelletier et Plette, comme diacre et sous-diacre.

Durant le service funèbre, des messes basses furent dites par le Rév. Père E. Foucher, C.S.V., et le Rév. Père J. Duhamel, C.S.V., Chapelain au Collège St-Joseph. La quête fut faite par MM. Albert Champagne et Camille Ducharme.

La chorale de Berthier, sous l'habile direction du Rév. Frère J.-E. Larivière, C.S.V., ont chanté la messe harmonisée du Rév. Frère Larivière, C.S.V. Dans le chœur, ont été remarqués M. le Chanoine Hector Désy, curé de Berthier, le R.P. Ducharme, C.S.V., Directeur du Juvénat des Saints Anges, le Rév. Frère Lussier, C.S.V., Directeur du Collège St-Joseph. Les religieux du Juvénat et du Collège.

Conduisaient le deuil: Le Rév. Frère J.-A. Champagne, C.S.V., représentant la maison Provinçiale, C.S.V., d'Outremont, le R. Père Lussier, C.S.V., Directeur du Collège St-Joseph, les religieux du Collège St-Joseph et les élèves, les religieux et les élèves du Juvénat des Saints-Anges, les Religieuses et les élèves de l'École Saint-François d'Assises, les Religieuses et les élèves de la Congrégation Notre-Dame, le Dr Paul Gervais, médecin de la famille, M. A. Leduc, de Montréal, l'Hon. Juge Victor Allard, de Montréal, M. D. Ducharme, de St-Cleophas, M. Joachim Poitras, de St-Gabriel de Brandon, M. Adrien Ducharme, de Berthierville, M. Chs.-Ed. Leduc, de Montréal, M. Ed. Paquin, de Berthierville, M. Adrien Paquin, Freddy Paquin, de Berthierville, M. Guy Guilbault, de Joliette, M. Maurice Ducharme, de Joliette, MM. Z. Chesny, Ludger Toutant, Paul Chesny, de Joliette, M. Charles Rolland et Charlemagne Desrosiers, de Montréal, René Rainville, de Goni, N.H., MM. B. Rocher, C. Lavallée, L. Caron, Ed. Deveau, L. Denis, J. Savignac, A. Olier, Y. Mousseau, Chs.-Aug. Mousseau, Victor Allard, Jr., J.-M. Bonin, F. Turcotte, W. Robillard, F. O. Lamarche, M. Drainville, J.-R.-A. St-Martin, de Berthierville, M. J.-A. Grenier, de Montréal, MM. J. Daviault, A. Plouffe, A. Goulet, J.-A. Généreux, Alp. Mousseau, Alfred Mousseau, Hy. Mousseau, J.-A. Généreux, H. Lafrenière, C.-E. Belle-rose, J.-R. Tessier, Alp. Lavallée, J.-E. Mousseau, M. Laplante, H. Courchesne, I. Courchesne, A. Pilon, J. Mesnard, J. Desroches, J.-D. Chenard, P.-A. Gariépy, W. Barrette, J. Salvas, Dr A.-D. Milot, J.-A. Tellier, R. St-Martin, J.-D. Caisse, J.-A. Caisse, C. Doucet, A. Grandchamp, Osc. Grandchamp, Osc. Lefebvre, T. Laplante, J. B. Smith, Alp. St-Martin, A. Lafrenière, F. Lafrenière, B. Précourt, P. Aucoin, E. Rocheleau, H. Tessier, E. Dumoulin, de Berthierville, et une foule d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Tributs floraux. — M. et Mme Paul Duby, de Berthierville; Les Elèves de la 5e année B, du Collège St-Joseph; M. et Mme D. Tessier, M. et Mme J.-R. Tessier, M. et Mme Victor Allard, Jr., de Berthierville.

Offrandes de Messes. — Madame Paul Farly, Mme C. Desrosiers, et Mme Chs. Rolland, Mlle Eugénie Gauthier, M. et Mme Edouard Farly, M. et Mme C. E. Leduc, M. et Mme Mlle Adolphe Leduc, Famille E. Beauchemin, Dr et Mme R. Biouin, Mlle M.-E. Giguère, Mlle Rose Desrosiers, Mlle Corinne Nadeau, Mlle Jeanne Bisset, Mlle Gabriel Lecours, M. Armand Besud, tous de Montréal, Le Rév. Père J.-E. Foucher, C.S.V., du Scholasticat St-Charles, Joliette, M. l'abbé J.-A. Chauvin, de Woonsocket, R.I., M. Roland Lemonde, de Pawtucket, R.I., Mlle Léa Paré, de Lewiston, Maine, et Mme A. Charest, de Lewiston, Maine, M. N. B. Paquin, de Manchester, N.H., M. Paul Champagne, de Newton, Mass., M. René Rainville, de Rochester, N.H., M. et Mme Jos. Pétrin, de Biddeford, Mass., Le Lt.-Colonel E. Mackay Papineau, de Montréal, Madame Adèle Brault, Haverhill, Mass., M. Aldorin Houle, de Lewiston, Maine, M. et Mme Adrien Ducharme, Berthier, M. et Mme François Fontaine, de St-Félix de Valois, Madame Dr J.-O. Gadoury, Berthierville, M. J. Deshaies, Berthier, Le Rév. Père P.-E. Farly, Séminaire de Joliette, M. et Mme Dr Paul Gervais, de Berthierville, La famille Joachim Poitras, de St-Gabriel de Brandon, M. et Mme Laurent Bourgeois, de Woonsocket, R.I., Mlle Blanche Lavallée, de St-Félix de Valois, Mme Alfred Rochette, Jr, de Berthier, Mlle Marguerite McConville, de Joliette, Mlle Dorothea Ducharme, de Joliette, Le Comité des Jeux du Collège St-Joseph, Berthier, Mlle A. Bourgeois, Joliette, Mlle Bernadette Lepine, de Cartierville, M. Armand Archambault, de St-Gabriel de Brandon, Mlle Marg. Bourgeois, de Woonsocket, R.I., M. et Mme Mlle H. Archambault, de Joliette, Dr et Mme H. Archambault, de St-Gabriel de Brandon, Le Rév. Père J. Duhamel, C.S.V., aumônier du Collège St-Joseph de Berthierville, Les Elèves de la classe 6e Année, du Collège St-Joseph, M. et Mme G.-Alp. Daviault, maire de la ville de Berthier, Les Elèves finissants du Collège St-Joseph, Le Personnel du Sanatorium Prévost, de Cartierville, Mlle Charlotte Tassé, A. Payette, L. Hébert, G. Garon, A. Tétrault, Gardes Malades du Sanatorium Prévost, de Cartierville, Mlle Aline Bienvenue, de Ste-Théodose, MM. de la Banque du Commerce de Berthierville. La famille J.-Alexandre Guilbault, de Joliette, M. D. Sancha-grin de Berthier, M. et Mme Lucien Caron, de Berthier, Les Elèves de la 8e Année du Collège St-Joseph, M. et Mme Eug. Gendron, de Woonsocket, R.I., Les familles N. Martineau et P. Caron, de Fall River, Mass., Mlle Berthe Beauchemin, de Shawinigan, Mlle Suzanne Fortier, de Marieville, Mlle Cécile Fontaine, de St-Marc, le Rév. Père G. Ducharme, du Juvénat de Berthierville.

Bouquets spirituels. — Les Elèves de la classe 7e Année C, A, 5e Année A, 7e Année B, 4e Année B, 6e Année B, 3e Année B, 4e Année A, du Collège St-Joseph de Berthierville, Les Religieuses des SS. C.C. J.M., Berthierville. Le personnel de l'Institution des Sourdes Muettes, Montréal, Les Religieuses de l'Hospice du Sacré-Coeur, Berthierville, Mlle Z. Nadeau, de Montréal, Mme J.

Oscar Tellier, Berthierville, Mme Arthur Masse, Berthierville, M. et Mme Frank Pellerin, de Lewiston, Maine, Famille Pierre Sylvestre, de Berthierville, M. et Mme A. Béliveau, de Manchester, N.H., M. Gédéon Verville, de West Warwick, R.I., M. Jeannequin, de Manchester, N.H., M. Laurier Charest, du Collège St-Joseph.

Télégrammes de Sympathies. — Mme M. Gellinas et famille, de Montréal; Léopold Gendron, de Alfred, Ont.; Mme Fortunat Fernet, de Montréal; La Cie J.-B. Rolland et Fils, de St-Joseph; M. et Mme M.P.-Emile Gingras, M. et Mme O. Alard, M. et Mme Geo. Famélard, M. l'abbé Arsène Aubin, M. et Mlle Drolet, tous de Montréal; M. Léger Drolet, de Québec; Mme M.M. Paquin et famille, de Manchester, N.H., Mlle Laurence Levasseur, de Wakefield, Mass.; M. et Mme J.-A.-H. Morel, de West Warwick, Mass.

Sympathies. — M. Geo.-A. Mercier, M. et Mme E. Mercier, de Rumford, Me., Mlle J. Guité, de Waterville, Maine; M. et Mme Horace Caouette, de West-Warwick, R.I.; M. et Mme E. Lague, M. et Mme P.-E. Drouin, M. T. Verville, M. et Mme Russel, de West Warwick, R.I.; Mme C. Boisvert, de Providence, R.I.; Mme A. Beausoleil, Mme A. Canale, M. et Mme W. Boisjoli, de Woonsocket, R.I.; Mlle Simonne Paré, de Lewiston, Me.; M. et Mme Olivier Carlin, de Sorel; M. Gonzague Champagne, de Morinville, Alta.; Rév. J. G. Roy, C.S.V. de Lauzon; M. l'abbé Bélanger, de Lauzon; M. Wilf. Beaulieu, de Worcester, Mass.; Rév. J.-E. Arseneau, de l'Académie St-Jean-Baptiste de Montréal; Le Rév. Frère J.-E. La-Joue, C.S.V., de Montréal; M. Roger Pelletier, de Sorel; M. J.-J. Marion, de Montréal; M. J.-J. Joubert, Montréal; Rév. Frère J.-E. Guinard, C.S.V., de l'Épiphanie, Rév. V.-A. Savignac, C.S.V., de Beauharnois, La Maison Alfred Lambert Ltée, de Montréal; Rév. J.-A. Rioux, C.S.V., Rév. Père Morin, C.S.V. de Joliette, M. et Mme H. Désy, curé de Berthierville; MM. les abbés Plette, Pelletier et Houle, vicaires, Berthierville; Les Religieuses de l'École St-François d'Assise, Les Religieuses Dominicaines, Monastère, Les Religieuses du Sacré-Coeur, de Berthierville; M. et Mme T. Desrosiers, de West-Chester, Mass., M. et Mme J. Gaudouy, de St-Gabriel de Brandon; Edouard Michaud, de Montréal; M. et Mme Lemay, de Nashua, N.H., M. et Mme R. Fecteau, de Waterville, Me.; M. et Mme Wilf. Barsalou, d'Holyoke, Mass.; Le Rév. P.-E. Daignault, C.S.V., Berthierville; Rogatien Poulette, Berthier; Mlle Jeannette Paquin, Plymouth, N.H.; MM. Armand, Edmond, Emile Morin, de Montréal; M. et Mme J.-Albert Tellier, M. et Mme V. Bacon, M. et Mme J.-R. Désy, M. et Mme E. St-Jean, Mme Alf. Plouffe, Mme J.-A. Rochette, M. Mailhot, de St-Joseph; M. et Mme A. Dostaler, M. et Mme J.-H. Aubé, Mme M. A. L. Aubin, M. et Mme Edouard Gauthier, M. et Mme Dr Wilf. Gendron, Les Employés de la Banque Canadienne Nationale, M. et Mme C.-E. Bellerose, Mlle Claire Lamarche, M. et Mme Chs. Grandchamp, M. et Mme Jos. Salvas, J.-D. Caisse, Famille Henri Lafrenière, M. et Mme Joseph Champagne, M. et Mme J.-Aimé Laporte, Famille A.-L. Caisse, Famille Her. Olivier, M. et Mme A.-D. Milot, M. et Mme Léo Denis, Famille Omer Faquette, Marcel Drouin, M. et Mme Joseph Adam, Famille Florio Lincourt, M. et Mme R. Lafontaine, J.-M. Bissette, Mlle Bern. Dufresne, M. et Mme Edouard Paquin, Mme Jos. Pagé, M. et Mme E. Dumoulin, M. et Mme S. Bayeur, M. et Mme Olivier Lamarche, M. et Mme Louis Brisette, M. et Mme R. Gendron, Famille J.-O. Champagne, M. et Mme Azellus Laforest, Famille Joseph Gendron, M. et Mme Ignace Courchesne, M. et Mme J.-A. Généreux, M. et Mme Mlle L. Mesnard, Mlle C. Allard, M. et Mme H. Tessier, M. et Mme J.-W. Robillard, Famille P.-A. Gariépy, P.-L. Casson, M. et Mme J.-R.-A. St-Martin, Maurice Barrette, M. et Mme Arvin Désy, L'Association Conservatrice de Berthierville, Siméon Lafrenière et famille, Mme H. Cardinal, M. et Mme Alfred Mousseau, Famille Dr Louis DeGrande, M. et Mme Bart. Bocher, M. et Mme Geo. Normand, Mme T.-O. Gervais, M. et Mme Gaston Auard, M. le Juge Vic. Auard et famille, rev. O. Lussier et personnel, Collège St-Joseph, Mme Wadleigh, Avila Boivin, Cleophas Lavallée, R.-A. Gervais, Rév. Frère J.-A. Larivière, Rév. Frère Théobald, tous de Berthierville; Mme C.-B. Lacroix, Atlantic City, Mlle Marthe Giroux, de Rivière-du-Loup, M. et Mme R. Dupuis, Mlle Elise Gauthier, Rév. Frère J.-E. Gareau, C.S.V., Mlle M. A. Daveluy, Rév. Frère J.-W. Corbelli, C.S.V., Famille M. O. Heir, Albert Ducharme, Mme Henry Lafrenière, M. et Mme Frank Morin, M. et Mme O. Grenier, Mlle Abina Ducharme, Méricie Rainville, Cuthbert Rainville, Donat Ducharme, Rév. Père Alphonse DeGrande, C.S.V., Rév. Père J.-E. Noisieux, C.S.V., Famille Biodeau, Rév. Frère François Martineau, C.S.V., M. Beauharnois, Mlle Angèle, tous de Montréal; Mlle Amélie Fontaine, Mlle Alice Fontaine, Mlle Blanche Grenier, Rev. Ferdinand Racan, C.S.V., M. et Mme Ed. Gervais, M. et Mme Robert Fleury, tous de Joliette; Mme Clovis Caron, Mlle Angéline Caron, Mme E. Roy, de Louiseville; Mme Louis Jacques, M. et Mme Joseph Plante, de St-Gabriel de Brandon; M. et Mme Chs Nadeau, St-Liguori; M. et Mme Thompson, Emile Ducharme, M. et Mme Albert Brodeur, M. Orian Archambault, Famille P. Fontaine, tous de Woonsocket, R.I.; Mme Jérémie Plante et Mlle Bernadette, de St-Barthelemy; Mlle Fieurette Pate, Madame Léo Paré, M. et Mme Jules Savarid, de Lewiston, Me.; Famille Pierre acaturry, de St-Cleophas; Famille Donat Ducharme, de St-Cleophas; M. et Mme René Rainville, de Rochester, N.H.; Mlle Marg. Champagne, de Holyoke, Mass.; Rév. Père Marie-Nazaire, de St-Jérôme; M. et Mme P. Proulx, de West-Warwick, R.I.; Rév. Frère P. Bruneau, C.S.V., Rév. J.-H. Lefebvre, C.S.V., de Terrebonne; Mlle Louise Farley, de New-Bedford, Mass.; Mlle Estelle Masse, de St-Thomas de Joliette; M. l'abbé Hector Ferland, de St-Viaur d'Anjou; R.-J. Lapalme, de Lawrence, Mass.

Feu Madame M. Champagne, née Julia Gauthier, est décédée chez sa fille, Mme Camille Ducharme, à l'âge de 63 ans et 6 mois. Elle laisse pour la pleurer: Deux filles, Mlle Maria Champagne, Garde-Malades, de Montréal; Mme Camille Ducharme, de Berthierville; Deux fils: Le Rév. Frère Adolphe Champagne, C.S.V., Préfet de Discipline au Collège St-Joseph à Berthierville et Directeur pour le recrutement des élèves Franco-Américains, et Albert, employé du C.N.R., à Montréal; cinq petits enfants: Marcel, Raymond, Jean-Guy, Ducharme, Gy et André Champagne; Trois sœurs: Soeur Gauthier, des Soeurs de la Providence, Auréa, Mme Veuve Paul Farly, de Montréal; Ernestine, Mme A. Leduc, de Montréal; Un frère, M. Edouard Gauthier, de Berthierville.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

SOIS BONNE

"Jeune épouse" disait un jour le Père Félix, dans une de ses plus belles causeries, veux-tu être heureuse? Sois bonne.

La bonté dans une belle âme est comme une belle fleur qui embau-me toutes les autres qualités".

Quand on a dit d'une personne: C'est la bonté même la langue n'a plus rien à ajouter c'est le plus complet.

Jeune épouse tendrement aimée, quand ton époux revient le soir, de sa journée de labeur, un peu fatigué, un peu triste, un bon sourire, un bon mot et quelque chose de plus encore: sois tendre, sois bonne, sois affectueuse.

Tu ne sais pas peut-être ce qu'il a dû peiner, ton homme dans cette bataille de la vie qui n'est pas toujours comme le dit le poète, un concert à dilater le coeur.

Et le recommencement de la lutte est quotidien.

Que ton affection ne se lasse pas. Quand tu le sentiras envahi par cette immense tristesse de la vie, sois meilleure.

Il faut une âme à un foyer. Le rôle n'est pas au-dessus de tes forces. Remplis-les. D'ailleurs le bon Dieu t'a fait un peu pour cela "adjutorium ei" son aide. Sois-le toujours dans les sentiers parfois si difficiles de la vie.

Tu ne sais peut-être pas encore ce qu'il y a parfois de générosité dans le dévouement d'un homme en même temps que de souffrance dans sa sensibilité. Tu le sauras plus tard, ce vieux plus tard qui nous apprend tout et tant de choses. Mais sois bonne toujours.

Frère créature qui ne connais de la vie que le côté rose, c'est pour toi et par toi souvent qu'il souffre. Épargne-lui des regrets, épargne-toi des remords. Sois bonne, et ta belle âme sera toujours comme une belle fleur sur ton beau front.

PETITE IDOLE.

Chez l'antiquaire: — Combien ce baste de Danton? — Trois cents francs. — Je vous ferai remarquer que la tête a été recollée. — Dame, forcément, puisqu'il a été guillotiné!

Aux examens: — Mademoiselle, pouvez-vous me citer une date classique? — Le 1er septembre, monsieur. — Pourquoi, le 1er septembre? — Dame... c'est la rentrée des classes!

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville est édité par A.-D. Milot et Arthur-L. Auger, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de "TEcho de Saint-Justin", Saint-Justin, P. Q.

PATE A DENTS

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dents "Mercitan", en vente au bureau du Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix de 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00.

Dr W. GENDRON, M.D.

Médecin-Chirurgien

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Traitement à l'électricité médicale. 19 ave. Ste-Geneviève. — Tél. 81 BERTHIERVILLE, Qué.

P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L. Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac. — Tél. 112. BERTHIERVILLE, — P.Q.

L'ANNONCE PAIE

C'EST UN FAIT RECONNU aujourd'hui. Mais mettez-vous bien ceci dans l'esprit: la seule raison pour laquelle l'annonce paie, c'est que des milliers de personnes économes trouvent leur avantage dans les annonces. En lisant les annonces de ce journal régulièrement pendant quelque temps, vous admettez tout de suite la véracité de cette assertion.

ELLE VOUS PAIERA PAR L'ECONOMIE D'ARGENT, de véritables occasions sont offertes dans les annonces de ce journal. Lisez-les, profitez-en.

TOURISTES ARRETEZ AU MANOIR DE BERTHIER

Téléphone Bell 6

HOTEL MANOIR

P. A. GARIÉPY, Prop.

Vins, Liqueurs et Cigares

des meilleures marques.

Table de première classe.

Rue de Frontenac

BERTHIERVILLE, P. Q.

DAWES

BLACK HORSE



Bière naturelle & très bien vieillie



Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

Demandez toujours une de ces deux marques lorsque vous placez votre commande chez le licencié.

DOW

Old Stock Ale Mûrie à point



Prime par la Force et par la Qualité

VENEZ VOIR NOS PRIX

"MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA"

J. D. CAISSE

Epicier-Licencié

Angle des rues Frontenac et Iberville, Berthierville

Tél. Bell, Magasin No. 63

Tél. Bell, Résidence 95

J. A. CHAMPOUX

LE MAGASIN des PLUS FASHIONABLE de BERTHIERVILLE

Habits, Chaussures, Chapeaux, Casquettes, Fourrures, Etc.

Pour Hommes, Garçons et Enfants.

Spécialité: Habits faits sur mesures.

VENEZ visiter notre magasin et vous trouverez satisfaction

RUE DE FRONTENAC,

BERTHIERVILLE, P.Q.

EXPOSITION D'HIVER A SHERBROOKE

Une innovation qui sera appréciée par les éleveurs en général. — Programme préparé pour les 18, 19 et 20 novembre prochain.

L'exposition agricole de Sherbrooke, qui a lieu annuellement sous les auspices de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, est aujourd'hui reconnue comme l'une des plus considérables et des plus attrayantes de toutes celles qui se tiennent dans la province de Québec. Elle attire une foule d'exposants et de visiteurs, et elle groupe dans ses diverses classes des exhibits qui font l'admiration de tous.

Les succès qu'a remportés jusqu'à ce jour l'Association Agricole des Cantons de l'Est devraient être la garantie de la réussite du nouveau projet qu'elle entend mettre en exécution cet automne, nous voulons dire une exposition d'hiver, qui serait tenue à Sherbrooke les 18, 19 et 20 novembre.

Les expositions d'hiver qui se tiennent en quelques rares endroits du Canada et en plusieurs villes des Etats-Unis, sont exclusivement réservées aux animaux, et elles ont pour but de promouvoir le bon élevage, de faire connaître les meilleurs éleveurs d'une province, ou d'une région, et d'inciter les visiteurs soucieux d'améliorer leur exploitation à acheter souvent sur place des sujets pur sang, de bonne lignée, propres à donner à leur tour des descendants de haute qualité.

C'est pour développer cet esprit et stimuler l'ambition des éleveurs, que l'Association Agricole des Cantons de l'Est, avec la coopération des ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, tiendra pour la première fois, cet automne, une exposition d'hiver de trois jours dont l'idée rencontre la faveur de tous les éleveurs progressifs et de la classe agricole en général.

On se rappelle que l'an dernier les directeurs de l'Exposition de Sherbrooke procédaient à l'inauguration d'un magnifique auditorium digne de rivaliser avec les constructions du même genre édifiées sur les terrains de quelques autres expositions du pays et des Etats-Unis. Cet édifice sera tout désigné pour loger la prochaine exposition d'automne. Celle-ci sera ouverte à toutes les classes d'animaux, et si elle donne les résultats que l'on en attend elle sera répétée annuellement dans la suite, et sur une échelle beaucoup plus grande. Nul doute qu'avec l'aide financière que les directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est viennent d'obtenir de l'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture de Québec, et celle qu'ils comptent recevoir des autorités fédérales, ils ne fassent de cette première exposition d'hiver un grand succès.

CENT POULES PAR FERME

Politique du ministère de l'Agriculture de Québec. — Pourquoi et comment garder 100 poules? — Gardons notre argent chez nous. —

"La province de Québec, avec les marchés dont elle dispose, pourrait écouler avantageusement une production avicole plus abondante et de meilleure qualité. Pour hâter la réalisation du développement qui s'impose, le ministère de l'Agriculture désire encourager la formation de bons troupeaux de race pure, d'au moins cent poules, sur le plus grand nombre possible de fermes", énonçait l'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, en traçant, l'automne dernier, le programme avicole qu'il jugeait ur-

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Comptes courants	Comptes d'épargne
Prêts et escompte	Encaissements
Nantissements	Mandats
Coffrets de sûreté	Change sur tous les pays

Achat et vente de monnaies étrangères
Lettres de crédit documentaires et circulaires
Financement des importations et des exportations
Remise de fonds dans toutes les parties du monde
Achat et vente de valeurs de placement

Succursale BERTHIERVILLE.

C. E. Bellerose, gérant

Venez nous voir

et nous vous donnerons une démonstration des plus beaux appareils de radio.

WESTINGHOUSE

RADIOLA BOSCH

SHAWINIGAN WATER & POWER

JOLIETTE, BERTHIERVILLE, LOUISEVILLE

gent d'appliquer en cette province.

Ces paroles, dont s'inspirèrent les officiers et les propagandistes du service de l'Industrie Animale dans leur oeuvre de développement avicole, figurent en tête d'un attrayant dépliant que le ministère de l'Agriculture a fait imprimer récemment, et qui est actuellement distribué par toute la province de Québec.

Déjà agréable à l'oeil par la variété des dessins qui l'illustrent, ce dépliant est surtout intéressant par les conseils pratiques qu'il renferme. Résumant sous une forme concise et claire la politique avicole du ministère de l'Agriculture, il prône l'organisation de poulaillers de cent poules sur chaque ferme pour les principales raisons suivantes: —

a—Pour combler un déficit de production avicole d'au moins douze millions de dollars.

b—Parce que la consommation d'oeufs augmente chaque jour.

c—Parce qu'il importe que nos cultivateurs produisent deux fois plus pour répondre à la consommation présente.

d—Parce que l'entretien d'une bonne basse-cour n'exige aucun personnel additionnel et que le capital engagé est minime, comparé au revenu qu'il assure.

e—Parce que des coopératives agricoles sont à la disposition des cultivateurs pour écouler leur production avicole.

f—Parce que nous devons garder chez nous les douze millions de dollars que nous envoyons présentement au-dehors pour l'achat de produits avicoles.

Il expose ensuite quatorze principes de bon élevage avicole, susceptible d'assurer à ceux qui les mettront en pratique des résultats encourageants. Il indique enfin les meilleures rations à donner aux poulettes jusqu'à l'âge de cinq mois pour leur permettre de se bien développer, et comment les alimenter dans la suite pour en faire de bonnes pondeuses, ou pour les engraisser en vue de l'abatage.

Ce dépliant est distribué gratuitement par le Service des Publications du Ministère de l'Agriculture, de Québec, à toute personne qui en fait la demande. Le ministère fournit aussi gratuitement sur demande des plans de poulaillers, d'éleveuses et distribue des bulletins contenant tous les renseignements propres à assurer le succès en aviculture.

MOTS POUR RIRE

N'épousez pas un brasseur; il vous mettrait dans la bière.

Fuyez le serrurier; il vous jetterait dans les fers.

Le boulanger aurait tôt fait de vous mettre dans le pétrin.

Le tanneur vous tannerait sans pitié.

Méfiez-vous des tailleurs; leur métier les expose à tourner capots.

Le menuisier vous scierait du matin au soir.

Le fabricant d'allumettes vous ferait sentir que tout souffre chez lui.

Le musicien vous nourrirait de son.

Prenez un typographe: au moins vous aurez un homme de caractères.

Au collège, le professeur à un élève que la lecture des Caractères de La Bruyère ne semble pas intéresser outre mesure:

—Eh! monsieur, à quoi pensez-vous? Vous ne suivez pas.
— Pardon, monsieur; je pense, donc je suis.

Boite Postale 3

Téléphone Bell No. 3.

G.-A. DAVIAULT

MARCHAND DE

Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres, Vaisselle, Librairie, Tapisserie, Meubles, Etc.

SPECIALITE: Habits faits sur mesure.

BERTHIERVILLE, — P. Q.

Dr Ed. Verdon

DE MONTREAL

Attaché à l'Institut Bruchésie de Montréal sera à la PHARMACIE NATIONALE tous les vendredis de MIDI à SIX heures.

Maladies des POUMONS et du COEUR et maladies des ENFANTS.

49 rue de Frontenac

Tél. Bell 113 et 87

Téléphone 51.

Boite Postale No. 47.

ALBERT BAYEUR

Entrepreneur de pompes funèbres.

Assortiment général pour frais funéraires.

Embaumement des corps, une spécialité.

Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.

BERTHIERVILLE,

P. Q.

FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE — AUTOMOBILE

H. COURCHESNE

Courtier d'Assurance

Téléphone Bell 11.

Rue de Champlain,

BERTHIERVILLE, — P. Q.

J. A. Landreville

JOLIETTE

31 Place Lavaltrie

Tél. 79

PLOMBERIE ET SYSTEME DE CHAUFFAGE

Spécialité: ouvrage en Tôle.

Bruleurs à l'huile "Oil-O-Matic" le plus économique sur le marché.

Seul agent autorisé du "Frigidaire" produit de "General Motors".

Pompes de toutes sortes.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la

Berthierville Automobile

Limitée

sont toujours les vendeurs autorisés, pour les voitures de promenade, camions et tracteurs

F O R D

PIECES DE RECHANGE

Nous avons toujours en main, des pièces de réparations, et des accessoires pour n'importe quelle genre d'automobile.

Radios, Radios, Radios.

Ne vous procurez pas de Radios avant de nous avoir consulté, tant dans les prix, les conditions et les marques telles que VICTOR et PHILCO.

Nous avons à vendre la fameuse marque de glacière "FRIGIDAIRE", la réputée machine à coudre "SINGER" et aussi pourquoi pas laver aisément avec la machine "EASY"

Voici la saison froide, procurez-vous les incomparables poêles de la fonderie de "l'Islet".

Berthierville Automobile Limitée

Tél. 40

J. A. LAFOREST,

Gérant.

Va et vient

Mme Edouard Bourret de Montréal, en visite chez M. Remi Lafontaine.

M. Roland Doucet était en visite dernièrement chez son amie Mlle Simonne Olivier, de Montréal.

M. et Mme G.-H. Normandin de cette ville et M. et Mme B.-L. Brosseau, de Montréal sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme C.-E. Millen, à Joliette ces jours derniers.

M. Albert Chenard à Montréal cette semaine.

M. Eugène St-Jean, à Louiseville chez ses parents, M. et Mme C.-U. St-Jean.

M. Emmanuel Sylvestre était à Drummondville ces jours derniers.

Me Camille Tessier, de Montréal dans sa famille chez M. D. Tessier.

M. et Mme Paul Gariépy, à Montréal dernièrement.

M. et Mme Siméon Lafrenière et leur famille à St-Michel des Saints ces jours derniers.

M. Jean-Louis Tellier en visite à Montréal.

M. Albert Tellier à Montréal par affaires.

M. Albert Chatelle, à Montréal dans sa famille.

M. et Mme Alfred Mousseau et leur famille à Ste-Ursule dernièrement.

Mlle L. Maron est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

Mme Edmond Chaussé était en visite dernièrement chez Mme L. Mesnard.

M. le notaire Charles Duval, de Montréal, de passage parmi nous.

M. Eugène Desrochers, de St-Didace, de passage à Berthier.

Mlle Estelle Farly a passé quelque temps à Montréal.

Mme J.-A. Champoux, de passage aux Trois-Rivières.

M. J.-A. Landreville, de Joliette, parmi nous, ces jours derniers.

Mme Omer Rondeau, de Sorel, en visite chez sa fille, Mlle Yvette.

Mme Henri Courchesne, de passage à Montréal.

Mme D. Tessier, aux Trois-Rivières chez sa fille Mme G. Lajoie.

M. et Mme Thomas Caron, de Montréal ont passé quelque temps chez Mme Sylvestre.

M. et Mme Bernard Brosseau et leur fille Nicole, de Montréal en visite chez M. et Mme G.-H. Normandin.

Ont fait un voyage en Lucerne-En Québec, ces jours derniers, Mme Laurent Mesnard et sa fille, Mlle Cécile, M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme J.-R. Tessier et Mme A.-D. Milot.

Mlle Marie-Jeanne Champagne, de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Germaine Piette à Sorel ces jours derniers.

M. J.-A. Lafontaine, de Grandes Piles de passage chez sa soeur, Mme Philias Aubé.

M. Octave Reed, de Montréal, directeur de l'Amicale St-Joseph de Berthierville est actuellement à l'Hôtel-Dieu.

M. et Mme Armand Voisard, de Montréal, en visite chez M. et Mme J.-D. Chenard.

M. et Mme Elphège Marseille, de Louiseville, de passage ici en route pour Oka.

M. et Mme A.-L. Auger, de Louiseville, de passage à Berthier.

M. et Mme J.-D. Chenard, de retour d'un voyage à Mont Laurier et Ottawa.

Mlle Angéline Caron, de Louiseville, en promenade chez sa soeur Mme Lucien Caron.

M. Esdras Bellemare à Louiseville ces jours derniers.

M. Roger Paquette, de Montréal, de passage à Berthier.

Mme Armand Lefebvre, de Ste-Rose de Laval en visite chez sa soeur Mme Paul Gariépy.

Mlle Emma et Pauline Gariépy à Montréal dernièrement.

M. André Pilon à St-Jérôme ces jours derniers.

Mme J.-H. Aubé est de retour d'une visite à sa fille à Montréal,

Mme Roméo Laberge.

M. et Mme Ernest Dumoulin et M. J. Boisvert, à Joliette, cette semaine.

Le Rév Frère J.-A. Larose, c. s. v., secrétaire adjoint de l'Amicale du Collège St-Joseph de Berthierville, était à Montréal, dans l'intérêt de l'Amicale.

M. Gaston Allard, avocat, à Montréal par affaires.

Mlle Anita DeGrandpré est de retour d'une promenade chez son frère, M. Oscar DeGrandpré.

MM. Odilon Meunier et Robitaille, de Montréal, de passage chez le Dr A.-D. Milot.

M. l'abbé Joseph Pelletier était en visite dans sa famille à Ste-Mélanie.

De passage à la pension Chartist: MM. R. Langevin, D. Roy, J.-L. Ruel, R. Lamontagne, A. Nadeau, de Thetford Mines, M. A. Choquette, de Québec, M. Raymond Desroches, de Batiscan, M. Augustin Robitaille, de Donnacona, Mlle Kelly, de Montréal, M. et Mme J.-O. Houde de Montréal, Mme Joseph Rivest, de Sorel, M. M. Thomas Champagne, de Montréal, MM. E. St-Georges, Emilien Arbour, H. Rainville, Victor Landreville, de Joliette et M. Henri Beaumier, de Warwick.

Mlle Georgette Martineau était de passage à St-Thomas, la semaine dernière.

M. Cléophas Bastien, M.P.P., était au milieu de ses électeurs ces jours derniers.

M. Wilfrid Robillard est actuellement en tournée d'affaires.

M. Philippe Coulombe était dans sa famille dernièrement.

De passage chez M. et Mme D. Tessier, M. et Mme Camille Tessier, M. et Mme Conrad Martin, de Montréal, Dr et Mme G. Lajoie, des Trois-Rivières, M. et Mme Paul Castonguay, de St-Jérôme et leurs familles.

Mlle Marie-Louise Allard était à Montréal la semaine dernière.

M. Gérard Gagnon, de Pont-Rouge, en visite chez sa mère.

M. Lazaris Arpin, de Ste-Victoire, M. Gédéon Cournoyer, de St-Robert et M. Pierre Aucoin, de Southbridge, E.-U., étaient en promenade chez M. Paul Aucoin.

M. Wilfrid Desnoyers à Montréal par affaires.

M. J.-A. Robidoux assistait à une convention à Shawinigan, la semaine dernière.

Le Rév. Père Albert Côté et le Rév. Père J.-A. Rochette, de Québec, étaient de passage chez M. et Mme J.-H. Aubé cette semaine. Le Rév. Père Albert Côté arrive d'Europe.

M. et Mme J.-Hormisdas Aubé ont reçu à un bridge en l'honneur de M. et Mme Frank Savignac et M. et Mme A. Legendre de Montréal. On remarquait: M. le chanoine J.-H. Désy, M. et Mme D. Tessier, M. Albert Tellier, M. et Mme J.-R. Tessier, Mme A.-D. Milot.

Le Dr A.-D. Milot a assisté la semaine dernière au congrès de la Canadian Dental Association.

DEPART DU R. PERE DOUCET

Le Rév Père Victorin Doucet, franciscain, fils de M. Cuthbert Doucet, de Berthierville, après avoir passé de belles vacances chez ses parents est reparti par le "Vapeur Eskania" le dix-neuf septembre pour la Ville Eternelle où ses Supérieurs l'ont appelé. C'est un sacrifice, mais en retour, quel bonheur!

CHIC RECEPTION

Mlle Cécile Mesnard recevait ces jours derniers quelques intimes: les salons étaient décorés de jolies fleurs d'automne. On remarquait: M. et Mme Laurent Mésnard, M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme J.-R. Tessier, Mme A.-D. Milot, M. et Mme Elphège Marseille, de Louiseville, Mme Geo. Normandin, Mlles Suzanne Allard, Marie-

Emma Gariépy et Pauline Gariépy, MM. René Pommerleau, Lionel Daviault, André Pilon.

MME J.-RENE TESSIER REMPORTE UNE SECONDE FOIS LE CHAMPIONNAT AU CLUB DE TENNIS DE BERTHIERVILLE.



MME TESSIER A RECU DE NOMBREUSES FELICITATIONS COMME L'HEUREUSE GAGNANTE DE LA COUPE 1930.

RESULTAT DES EQUIPES:

1ère équipe
Mlle Bernadette Grégoire: 6-3
Mlle Claire Lamarche: 6-4; 6-3.

2e équipe:
Mlle Marie-Paule Rochette, Jacqueline Caisse: 6-1; 6-3.

3e équipe
Simonne Laferrière: 6-1; 6-3.
Mme Paul Gervais.

4e équipe:
Mlles Cécile Mesnard, Marie-Emma Gariépy: 6-2; 6-1.

5e équipe:
Mlle Suzanne Allard, Mme J.-René Tessier, 6-2; 6-2.

1 détail
Mlles Jacqueline Caisse, Claire Lamarche: 6-2 6-4.

2e détail:
Mlles Claire Lamarche, Marie-Emma Gariépy: 6-2 6-0.

3e détail:
Mlle Simonne Laferrière, Mme J.-René Tessier: 6-4 7-5.

Semi final
Mlle Marie-Emma Gariépy, 6-2
Mme J.-R. Tessier 7-5 6-2.

Final
Mlle Pauline Gariépy, 6-4;
Mme J.-René Tessier, 6-3 6-4.

L'ASSEMBLEE DE M. HOUE A LOUISEVILLE

M. Armand Lamy, de St-Léon, est choisi comme candidat conservateur.

Environ 5,000 personnes ont assisté dimanche, le 12, à la grande réunion conservatrice qui marquait l'ouverture de la campagne électorale provinciale dans Maskinongé. L'assemblée s'est tenue dans la grande cour du collège où une estrade avait été dressée.

Sur l'estrade aux côtés de M. Camillien Houde, on remarquait: M. Adélar Bellemare, ancien candidat conservateur du comté de Maskinongé, qui présidait l'assemblée, M. Armand Lamy, le candidat qui venait d'être choisi à la convention conservatrice; M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières; M. J.-A. Barrette, M. P., Jos Renaud, M.P.P., MM. Armand Crépeau, M.P.P., le Dr L. Lafèche, M.P., M. Georges Laurin, M.P., M. l'échevin Tancrède Fortin, M. l'échevin Hector Dupuis, M. l'échevin J.-M. Savignac, M. l'échevin Magloire Dubreuil, M. Léon Gauthier, M. Paul Comtois, le Dr Paul Nadeau, Me Napoléon Garceau, Aldéric Blain, M.P.P., etc.

A L'ACTION POPULAIRE DE JOLIETTE

Nous avons été profondément touchés pour la belle note sensible parue dans votre journal, nous souhaitant une vie longue et heureuse pour le plus grand bien de notre ville. En retour, recevez les nôtres qui n'en sont pas moins sincères et chers.

ME CAMILLE TESSIER NOME MEMBRE DU CONTENTIEUX MUNICIPAL A MONTREAL

M. Camille Tessier, avocat distingué et syndic du Barreau de Montréal a été appelé à un poste de confiance qui fait honneur à sa famille. Admiré de tous pour sa belle tenue professionnelle, Me Tes-

sier entre à l'Hôtel de Ville, avec les vœux les plus cordiaux de ses nombreux amis.

UN DES NOTRES QUI DISPARAIT

M. PIERRE BEAUDOIN

En l'église paroissiale de St-Barthélemy, mercredi le 8 octobre au milieu d'une grande foule de parents et d'amis ont eu lieu les imposantes obsèques de M. Pierre Beaudoin, autrefois de cette ville où il était avantageusement connu, comme fondateur du Manoir de Berthierville.

M. Pierre Beaudoin, époux de Evelyne St-Georges est décédé à l'âge de 55 ans et 6 mois. Le corps a été inhumé à St-Paul de Joliette. Nous prions la famille d'agréer nos sympathies.

Collège Saint-Joseph de Berthierville

Le Bureau de direction de l'Amicale des Anciens élèves du Collège St-Joseph de Berthier-en-haut, réuni ici au Collège, au nombre de 26, a décidé, pour réussir ses oeuvres commencées: Secrétariat permanent, bureau de placement pour ses membres, aide aux enfants des anciens tout particulièrement bien doués, mais dont les parents se voient forcés de discontinuer leur éducation et leur instruction, et aide au Collège pour diverses améliorations qui s'imposent — d'organiser un grand tirage: une magnifique machine automobile. Ce tirage se fera ici, à Berthier, à la réunion annuelle de l'Amicale au commencement de juin 1931. Ce qui donnera, sans doute, l'occasion plus nombreuse que jamais des Anciens de Berthier, à l'Alma Mater, pour célébrer le Centenaire de l'Institut des Clercs de St-Viateur.

Tous les Anciens de Berthier, sans exception, qui liront cette nouvelle, s'empresseront sûrement de retenir, au plus tôt, un certain nombre de livrets (contenant douze billets, à 25 sous du billet) pour que l'ouvrage se fasse rondement par tous. Ces livrets sont entre les mains de M. J. Albert Denis, Secrétaire, 4420 rue Cartier, Montréal, et M. René Tessier, Trésorier, marchand, Berthierville. — Qu'on se le dise!

EN PLUS, le 22 octobre 1930, à 8 heures du soir, au No. 7000, Première Avenue, Rosemont, Montréal — billets dans les mains des deux mêmes, au prix de \$1.50.

APPORTEZ VOTRE COUTEAU!

COMMUNIQUE.

COLLEGE SAINT-JOSEPH DE BERTHIERVILLE

Voici le résultat du mois de septembre: —
9e année, (sur 23 Finissants), 1er: Millette Joseph, 83.5%.
8e année, (32), Parizeau Fernand, 83.3%.
7e année "A" (24), Boivin Gérard, 83.8%.
7e année "B", (19), Robitaille Maurice, 80.8%.
7e année, "C", (24), René Gilles, 79.1%.
6e année, "A", (31), Mousseau Louis, 71.5%.
6e année, "B" (27), Martineau, Joseph, 89.5%.
5e année, "A", (29), Olivier, Urgel, 79.5%.
4e et 3e année "A" (27), Perreault, Paul-Emile, 88%.
4e année, "B", (32), Harnois, Léo, 82.5%.
3e année, "B", (37), Picard Roland, 76%.
2e année, (14), Chaput, Roger, 81%.
1ère année, (13), Pinet, Richard, 78%.
Préparatoire, (3), Banks, Bernard, 71%.
368 élèves — Moyenne: 80%.

A NOTER

Vous trouverez toujours à la PHARMACIE DU Dr O. E. MILOT, DE LOUISEVILLE, des produits de premier choix et à un prix défiant toute compétition.

Berthierville Automobile Limitée

Vendeurs autorisés pour les voitures de promenades, camions et tracteurs "FORD".

Nous avons toujours en main, des pièces de réparations et des accessoires pour n'importe quelle genre d'automobile.

Nous nous occupons aussi de la vente des Radios VICTOR et PHILCO, glacières électriques "FRIGIDAIRE", machine à coudre "SINGER", machines à laver "EASY", et aussi les fameux poêles de la Fonderie de "L'ISLET".

J. A. Laforest, Gérant.

Téléphone: 40.